

NATIONS UNIES
Assemblée générale
QUARANTE-QUATRIÈME SESSION
Documents officiels

PREMIERE COMMISSION
4e séance
tenue le
mardi 17 octobre 1989
à 10 heures
New York

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA 4e SEANCE

Président : M. TAYLHARDAT (Venezuela)

SOMMAIRE

DECLARATION DU PRESIDENT

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT (suite)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.
Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées,
dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750,
2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un rectificatif distinct pour chaque commission.

Distr. GENERALE
A/C.1/44/PV.4
23 octobre 1989

FRANCAIS

La séance est ouverte à 10 h 15.

DECLARATION DU PRESIDENT

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je salue chaleureusement les participants au programme de bourses d'études des Nations Unies en matière de désarmement pour 1989 qui, d'après ce que je comprends, font une partie de leurs études à New York et assistent à cette séance. Je suis certain que leur présence aux séances de la Première Commission leur sera profitable.

POINTS 49 A 69 ET 151 (suite)

DEBAT GENERAL SUR TOUTES LES QUESTIONS RELATIVES AU DESARMEMENT

M. ZACHMANN (République démocratique allemande) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord, au nom de ma délégation et en mon nom propre, de vous transmettre, de la manière la plus brève possible naturellement, de chaleureuses félicitations à l'occasion de votre élection en tant que président de la Première Commission. Vos activités bien connues et appréciées depuis longtemps, tant à la Conférence du désarmement de Genève qu'ici à la Première Commission, sont la garantie d'un travail sérieux et efficace de notre commission. Nous adressons également nos meilleurs voeux aux Vice-Présidents et au Rapporteur de la Commission. Je profiterai également de l'occasion pour rendre hommage au travail dévoué et efficace du Secrétaire général adjoint, M. Yasushi Akashi, et du Secrétaire de notre commission, M. Sohrab Kheradi. Vous pouvez compter, Monsieur le Président, sur la coopération constructive et active de notre délégation.

Nous notons avec satisfaction que, malgré des tendances contraires, des tendances positives continuent nettement de s'affirmer dans la politique mondiale. Elles se sont reflétées lors du débat général de l'Assemblée générale et trouvent leur confirmation ici à la Première Commission. Il reste toutefois beaucoup à faire pour que cette amorce d'amélioration dans les relations internationales devienne irréversible, pour faire disparaître de vieux clichés et d'anciens préjugés et pour parvenir à des résultats tangibles là où il s'agit d'assurer au monde une paix et une sécurité durables.

M. Zachmann (RDA)

Nous nous félicitons de l'accord intervenu entre l'URSS et les Etats-Unis sur la convocation d'une conférence au sommet, à la fin du printemps ou au début de l'été 1990, ainsi que de la relance des négociations soviéto-américaines sur les questions nucléaires et spatiales et d'autres discussions bilatérales.

Il est très important que des négociations sur le désarmement conventionnel et sur le renforcement des mesures de sécurité et de confiance en Europe aient pu finalement commencer à la suite de la signature du Document de clôture de la réunion de suivi de Vienne de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE).

Nous attendons beaucoup de l'application des décisions du neuvième Sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des pays non alignés en matière de désarmement.

La Conférence de Paris sur l'interdiction des armes chimiques et la Conférence de Canberra gouvernement/industrie contre les armes chimiques ont contribué à renforcer le consensus international relatif à l'interdiction des armes chimiques. Nous tenons à remercier les organisateurs de ces conférences de l'initiative qu'ils ont prise.

Le dialogue politique pour trouver des solutions mutuellement acceptables aux problèmes de désarmement et de détente a, dans l'ensemble, gagné en ampleur et en intensité. La République démocratique allemande fait de son mieux pour favoriser ce processus.

Le cinquantième anniversaire du commencement de la deuxième guerre mondiale, déclenchée par le fascisme allemand, vient nous rappeler encore une fois les leçons de l'histoire. Au cours de ses quarante années d'histoire, la République démocratique allemande a toujours été fidèle à ses traditions antifascistes, à son engagement de tout faire pour que jamais plus la guerre ne commence sur le sol allemand et pour qu'il y règne toujours la paix. Oeuvrer sans relâche pour la paix et la sécurité internationales, la réduction des armements et le désarmement a toujours été et reste le principal objectif de la politique étrangère de mon pays.

Qu'il me soit permis de rappeler que dès 1983, alors que les circonstances de la vie internationale étaient extrêmement complexes, la République démocratique allemande avait demandé le dialogue et l'entente et contribué à la réalisation du Traité sur l'élimination des missiles à moyenne portée et à plus courte portée - Traité FNI. En outre, elle avait apporté une contribution particulière et

M. Zachmann (RDA)

constructive au désarmement régional en présentant avec la Tchécoslovaquie, des propositions visant la création de zones exemptes d'armes nucléaires et d'armes chimiques ainsi que d'une zone de sécurité et de confiance en Europe centrale. Enfin, elle s'était montrée prête au désarmement en réduisant de manière unilatérale ses forces armées et ses dépenses militaires.

De manière unilatérale et indépendamment des négociations, la République démocratique allemande aura d'ici l'an prochain réduit ses forces armées de 10 000 hommes, de 600 chars et de 50 avions. Nos dépenses militaires auront été réduites de 10 %. Une usine pour le démontage des chars a commencé à fonctionner, encore qu'une expérience précise ait été acquise en matière de conversion des armes. La République démocratique allemande reconnaît qu'une plus grande transparence est nécessaire dans le domaine militaire et qu'il convient de favoriser la confiance. Elle participe à cet effort par des activités multiples. Comme le Ministre des affaires étrangères Oskar Fischer l'a dit le 29 septembre à l'Assemblée générale, la République démocratique allemande aura recours au mécanisme international des Nations Unies pour la communication normalisée des dépenses militaires et elle fournira les données disponibles à partir de 1990.

Avec les autres Etats du Traité du Varsovie, la République démocratique allemande a continué à développer son programme de paix et de désarmement. Celui-ci englobe des secteurs portant sur la sécurité de l'Europe et du monde et tient compte tant des résolutions de l'Assemblée générale que des initiatives des Etats non alignés et des Etats occidentaux. Notre objectif restera la recherche du désarmement avec fermeté et continuité.

Le processus de limitation des armements et de désarmement a été mis en mouvement et les premiers résultats de fond sont déjà acquis. Il n'en reste pas moins évident que des obstacles considérables persistent dans la voie qui permettra de libérer le monde de toutes les armes de destruction massive en effectuant des réductions considérables des forces armées et des armements. On peut dire que dans l'ensemble les négociations sont trop lentes. Maintenant, comme auparavant, d'aucuns s'efforcent d'exclure certaines catégories d'armements pour s'assurer des avantages militaires unilatéraux. Le vaste potentiel des négociations multilatérales n'est pas suffisamment utilisé. Il ne faut pas que des négociations multilatérales de désarmement prennent du retard sur les négociations européennes

M. Zachmann (RDA)

ou bilatérales. La relation entre les efforts bilatéraux et multilatéraux de désarmement doit être consolidée, comme le demandent les résolutions 43/75 E, 44/77 B et 43/78 E de l'Assemblée générale.

Selon la République démocratique allemande, il convient de renforcer les facteurs politiques de sécurité et de stabilité sous tous leurs aspects afin de favoriser le processus de désarmement et de lui donner un caractère continu et irréversible. Lorsqu'il s'agit de questions de sécurité, il convient de mettre l'accent non plus sur les moyens militaires mais sur les moyens politiques. La suffisance raisonnable des potentiels militaires à des fins de défense devrait se substituer au surarmement. Ce ne sont pas les missiles qu'il conviendrait de moderniser, mais plutôt la politique des nations en matière de sécurité. Cela permettrait d'économiser des sommes énormes qui pourraient être affectées notamment au développement, conformément à l'appel contenu dans l'Article 26 de la Charte : favoriser le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques, ce qui, à son tour, exige une approche globale.

On a déjà fait les premiers pas dans ce sens. En Europe et dans d'autres régions, un dialogue se poursuit sur les doctrines militaires et les concepts de sécurité, dialogue entamé notamment à la suite du rapport de 1983 de la Commission indépendante sur les questions de désarmement et de sécurité - la Commission Palme - et stimulé par les études des Nations Unies sur les concepts de sécurité et sur la relation entre le désarmement et la sécurité internationale. Un exemple récent est le colloque sur les concepts de défense non offensive, qui s'est tenu début septembre à l'initiative de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement et de l'Association des Nations Unies pour les Nations Unies et auquel ont assisté des représentants, des scientifiques et des spécialistes de tous les groupes d'Etats. Le moment nous paraît venu d'élargir le dialogue et d'y faire participer les Nations Unies. Un examen de la question à l'Organisation mondiale correspondrait au mandat défini aux Articles 1 et 13 de la Charte, qui prévoient que les Nations Unies doivent être un centre où s'harmonisent les efforts des nations pour le maintien de la paix et de la sécurité internationales et où se développe la coopération internationale dans le domaine politique.

M. Zachmann (RDA)

Nous sommes très satisfaits de constater qu'il existe un large accord sur les priorités du désarmement. L'action doit suivre. Ce qui importe maintenant, c'est de veiller à ne pas prendre de mesures qui risqueraient de compliquer le processus de désarmement ou d'imprimer un nouvel élan à la course aux armements. C'est la conclusion décisive que nous tirons de l'obligation de prévenir la guerre nucléaire et en fait toute forme de guerre. Des progrès s'imposent dans le domaine du désarmement pour que les résultats déjà obtenus ne soient pas compromis. Les tâches suivantes nous paraissent par conséquent prioritaires.

Premièrement, la prompte conclusion d'un traité entre l'Union des Républiques socialistes soviétiques et les Etats-Unis d'Amérique sur une réduction de moitié de leurs armes offensives stratégiques dans le respect du Traité concernant la limitation des systèmes antimissiles balistiques. Les toutes dernières négociations entre les Ministres soviétique et américain des affaires étrangères ont manifestement préparé le terrain. Pour ce qui est des négociations bilatérales et multilatérales, d'autres mesures de désarmement nucléaire s'imposent.

Deuxièmement, l'interdiction complète et générale des essais d'armes nucléaires. Parallèlement à la reprise des entretiens soviéto-américains et aux mesures annoncées pour l'entrée en vigueur des traités de 1974 et de 1976, la Conférence du désarmement devrait finalement pouvoir assumer ses responsabilités en la matière. Cela aurait également pour effet de consolider le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). La RDA souhaiterait que la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires s'emploie à renforcer le Traité et à créer des conditions propices à son extension. En outre, la RDA appuie l'initiative prise par un groupe d'Etats non alignés tendant à faire du Traité de Moscou de 1963 un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires et à convoquer, à l'issue de préparatifs minutieux, une conférence d'amendement conformément à la requête formulée par 41 Etats parties au Traité. Un examen des aspects juridiques et de vérification pertinents, qui tire parti de la compétence technique de la Conférence du désarmement, imprimera un nouvel élan aux efforts qui sont faits pour parvenir à un traité d'interdiction complète des essais d'armes nucléaires.

Troisièmement, la conclusion, dès 1990, d'une convention sur l'interdiction des armes chimiques. Les plus récentes initiatives prises par l'URSS et les Etats-Unis au sujet des mesures à adopter avant et après la conclusion de la convention sont dignes d'éloges. Nous nous félicitons également du large accord

M. Zachmann (RDA)

dont ont fait l'objet les questions fondamentales de la convention, comme il ressort du projet de texte. Néanmoins, les négociations restent bloquées en raison de questions de détail non réglées et de certaines positions. Ce qu'il faut maintenant, ce sont des mesures d'une qualité nouvelle, de manière à tirer parti de la volonté politique qui s'est manifestée aux Conférences de Paris et de Canberra et d'aboutir rapidement à la conclusion de la convention. En vue de la réalisation de ce dernier objectif - qui implique une participation mondiale effective - et dans l'intérêt de la non-prolifération des armes chimiques, il est évident qu'aussitôt la convention entrée en vigueur, la fabrication des armes chimiques devra cesser.

Quatrièmement, une réduction radicale des forces armées et des armements en Europe, jointe à l'application d'un nouveau type de mesures propres à accroître la confiance et la sécurité. La succession rapide de propositions concrètes par toutes les parties en cause nous a rapprochés de la conclusion de premiers accords, mais il ne faut pas pour autant méconnaître les obstacles qui subsistent. La RDA est favorable à des accords qui fixent des plafonds collectifs égaux tant pour les effectifs militaires que pour les principales catégories d'armements en Europe dans son ensemble et dans ses différentes régions.

La réalisation petit à petit de ces tâches prioritaires entraînera une réduction concomitante des dépenses militaires et, partant, libérera des ressources dont les pays intéressés, et notamment les pays en développement, ont de plus en plus besoin pour leur développement économique et social.

En outre, la RDA appuie résolument l'application de la Déclaration faisant de l'océan Indien une zone de paix ainsi que la convocation de la conférence pertinente, qui doit avoir lieu l'an prochain à Colombo. Nous nous félicitons des efforts soutenus et constructifs déployés en faveur de la création d'une zone de paix et de coopération dans la région de l'Atlantique Sud. De même, nous suivons attentivement les activités entreprises par le Forum du Pacifique Sud aux fins de l'application du Traité de Rarotonga.

Qu'il me soit permis de faire quelques observations à propos des négociations de Vienne, auxquelles la RDA attache une importance particulière en tant que pays situé sur la ligne de démarcation stratégique séparant les deux alliances militaires. Des études détaillées effectuées en RDA par des membres du Conseil scientifique pour la recherche de la paix, il ressort qu'étant donné les liens étroits existant entre les forces armées nucléaires et classiques et le niveau

M. Zachmann (RDA)

d'industrialisation élevé actuel, notamment dans les industries nucléaires et chimiques, tout conflit armé en Europe entraînerait une catastrophe telle qu'elle finirait par être impossible à endiguer. Les conséquences régionales et mondiales qui en résulteraient se passent évidemment de tout commentaire.

Gardant ce fait à l'esprit, la RDA, conjointement avec les autres Etats parties au Traité de Varsovie, contribue activement aux négociations de Vienne. Un accord sur des réductions radicales des armes susceptibles d'être utilisées lors d'attaques par surprise est désormais une priorité. Cela s'applique surtout aux avions de chasse, aux hélicoptères de combat, aux chars, aux véhicules blindés de transport de troupes et aux systèmes d'artillerie. La réduction de ces armements doit s'accompagner d'une réduction des effectifs des forces armées. Il convient de se réjouir que les Etats membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) soient maintenant prêts à négocier sur toutes les catégories d'armes proposées. La proposition faite en avril 1989 par les Etats parties au Traité de Varsovie d'entamer des négociations séparées sur les armes nucléaires tactiques en Europe, y compris les composantes nucléaires des armes à double capacité, tient toujours. Cette question continue de présenter le plus grand intérêt pour mon pays du fait qu'il est l'une des parties directement concernées.

De grandes tâches attendent la présente session de la Première Commission. Ma délégation s'efforcera de contribuer concrètement à leur réalisation. Cette année encore, la RDA s'efforcera de faire élaborer par l'Assemblée générale des projets de résolutions axés sur la prévention de la guerre nucléaire - par exemple en souscrivant à l'obligation de ne pas utiliser en premier les armes nucléaires - et le désarmement nucléaire. Nous renouvelons la proposition visant à élaborer, dans le cadre de la Conférence du désarmement et avec la participation de tous les Etats dotés d'armes nucléaires, des principes touchant le désarmement nucléaire.

Comme je l'ai déjà dit, nous pensons qu'il est temps d'intensifier l'examen, dans le cadre des Nations Unies, de la création de structures militaires défensives et de notions de sécurité coopérative. Ma délégation souhaiterait vivement procéder à des consultations appropriées avec d'autres délégations. Compte tenu des premières mesures de désarmement, tant concertées qu'unilatérales, la question de la conversion des armements prend de plus en plus d'importance.

M. Zachmann (RDA)

Là encore, les Nations Unies pourraient favoriser un échange de vues et d'utiles expériences. Ma délégation apportera son soutien actif à toute initiative allant dans ce sens. Nous pensons également que le moment est venu de parler de l'utilisation de la science et de la technique aux fins du désarmement, comme la conversion et le contrôle des armements, et d'adopter des mesures appropriées. Il est essentiel d'examiner sous tous les angles l'effet des progrès de la science et de la technique sur la sécurité internationale, conformément à la résolution 43/77 A que nous appuyons avec force.

Les progrès que les Nations Unies ont réalisés récemment dans le règlement des conflits et le maintien de la paix ont été largement appréciés sur le plan international. Il convient d'accomplir de progrès semblables dans le processus du désarmement multilatéral. Cette situation devrait nous inciter à examiner plus profondément le rôle que jouent les Nations Unies dans le processus de désarmement, notamment en tenant compte des expériences acquises lors des trois sessions extraordinaires consacrées au désarmement. La République démocratique allemande appuie tous les efforts destinés à étendre et consolider les activités de l'Organisation dans les directions suivantes.

Premièrement, les Nations Unies devraient faciliter le processus de désarmement par la voie d'un dialogue global sur les questions fondamentales que sont le désarmement et la sécurité et donner une impulsion nouvelle aux négociations en cours, notamment à la Conférence sur le désarmement, par des recommandations et des tâches concrètes. La Commission du désarmement et la Première Commission, avec les autres organes subsidiaires, constituent pour l'Organisation les mécanismes dont nous avons besoin. Ces organes doivent utiliser pleinement leurs mandats. Nous souhaitons, pour maintenir la tradition des décennies du désarmement, que soit adoptée une déclaration succincte et importante faisant des années 90 la troisième Décennie du désarmement. Il reste tout aussi urgent d'entamer cette action.

Deuxièmement, les Nations Unies sont à nos yeux un important centre d'échange d'idées et d'informations sur les questions du désarmement. Cette fonction prend d'autant plus d'importance qu'apparemment de nouveaux domaines d'activité multilatérale de désarmement comme l'impact des techniques nouvelles sur la course aux armements, la conversion des armes, le contrôle multilatéral, la limitation de la course aux armements navals et les problèmes de désarmement global et classique,

M. Zachmann (RDA)

notamment la réduction du commerce des armes. Après tout, il convient d'identifier les domaines qui se prêtent à la négociation et de rechercher des accords.

Troisièmement, l'Organisation pourrait prendre une plus grande part dans l'exécution pratique d'accords sur la limitation des armes et le désarmement. À cet égard, nous nous félicitons de l'activité du Secrétaire général. En mettant à profit l'expérience d'autres organes comme l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), les Nations Unies, en tant que représentant de la communauté internationale, pourraient jouer à l'avenir un rôle considérablement accru en matière de vérification.

Le travail que fait le Département des affaires du désarmement sous la conduite de M. Akashi, Secrétaire général adjoint, mérite de notre part le plus grand respect. Avec des ressources limitées, le Département accomplit un travail considérable, notamment celui qui concerne la Campagne mondiale pour le désarmement.

Voilà les observations générales que je souhaitais faire. A mesure que le débat avancera, ma délégation reprendra la parole sur un certain nombre de points précis inscrits à notre ordre du jour.

Mme THEORIN (Suède) (interprétation de l'anglais) : "C'est ainsi que le sourd-muet commença à décrire le pire des sons qu'il ait entendu :

'On ne pouvait pas l'entendre.

En fait, juste avant que mes tympans éclatent,

le dernier son m'est parvenu - une trille de hautbois -

alors que le Phathoturb a incendié et détruit Dourisburg'.

'On ne pouvait pas l'entendre,' soupira le sourd-muet.

'Mon oreille n'a pas eu le temps d'entendre le déchirement des âmes
et le refoulement des corps

alors que huit kilomètres carrés de ville se convulsaient

Et que le Phothoturb détruisait

La puissante ville qu'avait été Dourisburg.'" "

Voilà ce qu'a écrit Harry Martinson, poète suédois disparu et lauréat du prix Nobel, dans son poème épique visionnaire, Aniara, qu'il a réalisé dans les années qui ont suivi les explosions d'Hiroshima et de Nagasaki.

Il y a une semaine que je suis revenue de ma seconde visite à Hiroshima, qui est de nouveau une ville florissante bien que liée à des souvenirs insupportables. Il y a une semaine, l'organisation lauréate du prix Nobel de la paix de 1985,

Mme Theorin (Suède)

les Médecins internationaux pour la prévention d'une guerre nucléaire, a tenu son congrès mondial. Depuis l'hypocentre d'Hiroshima, ils ont demandé une cessation immédiate de tous les essais nucléaires, l'arrêt définitif de la production de matières fissiles à des fins d'armement et la conversion des laboratoires secrets d'armement en instituts scientifiques ouverts ayant pour nouvelle vocation de s'attaquer aux problèmes d'environnement.

Depuis la première fois - jusqu'ici la seule - que des armes nucléaires ont été utilisées, avec une intention hostile manifeste, au-dessus d'Hiroshima et de Nagasaki, il y a 44 ans, nous avons connu des périodes caractérisées par la tension et la méfiance. Mais au cours de ces dernières années, nous avons assisté à des changements remarquables sur la scène internationale. Nous avons vu des initiatives de désarmement unilatéral spectaculaires. Nous avons également été les témoins de progrès sensibles dans les négociations bilatérales entre les deux superpuissances. J'espère que grâce au climat international favorable, nous verrons bientôt se ranimer le processus multilatéral de désarmement.

La prétendue fenêtre de vulnérabilité semble avoir été oubliée. Mais ne sommes-nous maintenant que face à une fenêtre temporaire de possibilités ou assistons-nous plutôt à une rupture historique avec le passé? Il semblerait qu'il s'agisse du dernier cas.

Ne sous-estimons pas le potentiel que recèle l'évolution actuelle, dans ce qui apparaît comme un changement fondamental dans les relations entre les superpuissances, mais gardons-nous de simplifier à l'extrême ce qui est complexe, d'ignorer ce qui est délicat ou de négliger ce qui est difficile.

Nous avons derrière nous le Traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire - le Traité INF - mais des problèmes beaucoup plus complexes concernant les armes stratégiques nous attendent.

Jusqu'à présent, les négociations sur la réduction des armes stratégiques (START) n'ont pas eu de résultats concrets et n'ont en tout cas pas répondu aux espoirs de succès qui avaient cours il y a plusieurs années. J'espère que les indices que nous recueillons des deux côtés et qui montrent que les fossés s'aplanissent résolument se confirmeront.

Tant que les armes nucléaires continuent d'exister, elles restent la menace ultime. Au cours de la dernière décennie du XXe siècle, l'humanité doit être soulagée de la menace d'une guerre nucléaire dont ne pourrait échapper aucun pays ni aucun individu.

Mme Theorin (Suède)

Quels sont les mécanismes qui pourraient être utilisés pour éliminer cette menace? Une interdiction complète des essais nucléaires constituerait la mesure la plus importante qu'il conviendrait de prendre pour la cessation de la course aux armes nucléaires et doit donc faire l'objet de la plus haute priorité pour le désarmement nucléaire.

Mme Theorin (Suède)

Pourtant, les essais nucléaires continuent, bien que la majorité écrasante des Etats demandent l'arrêt d'urgence de tous les essais nucléaires et au mépris de l'inquiétude généralisée des gens devant leurs effets sur la santé, l'environnement, etc. Les Etats dotés d'armes nucléaires continuent de trouver des excuses techniques et politiques pour justifier la persistance d'essais destinés à améliorer la conception des charges nucléaires.

Je voudrais rappeler qu'il y a plus d'un quart de siècle les superpuissances, par le Traité d'interdiction partielle des essais, ont manifesté leur volonté de chercher à obtenir la cessation à jamais de toutes les explosions expérimentales d'armes nucléaires. Cinq ans plus tard, dans le Traité sur la non-prolifération, ils ont réitéré cette volonté. Ils ont déclaré qu'ils avaient l'intention d'aboutir le plus tôt possible à l'arrêt de la course aux armements nucléaires. Ils se sont engagés à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à l'arrêt de la course aux armes nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire.

Aujourd'hui, 26 ans après le Traité d'interdiction partielle des essais et 21 ans après le Traité sur la non-prolifération, il n'y a pas de négociation sur un traité d'interdiction complète des essais.

Le but de la communauté internationale est de vérifier que les essais nucléaires n'ont plus lieu et non pas de savoir si les puissances nucléaires sont en mesure de vérifier mutuellement leurs essais nucléaires. Le but de la communauté internationale est l'élimination vérifiée des essais, non pas la limitation des essais.

Pour être parfaitement clair, ma critique s'adresse à tous les Etats dotés d'armes nucléaires, qu'ils soient ou non parties au Traité d'interdiction partielle des essais ou au Traité de non-prolifération.

Mon gouvernement estime que des négociations multilatérales sur un traité d'interdiction complète des essais devraient avoir la plus haute priorité.

Il est donc impératif que les consultations intensives et informelles qui se sont déroulées à la Conférence du désarmement cette année aboutissent à un mandat convenu pour un comité spécial. Un traité d'interdiction complète serait la preuve la plus claire de l'engagement des puissances nucléaires à prendre des mesures efficaces pour mettre fin à la course aux armes nucléaires.

Mme Theorin (Suède)

Le Traité sur la non-prolifération, avec ses 140 Etats parties, est le principal instrument juridique dans le domaine du désarmement. Pourtant, bon nombre d'Etats n'y ont pas encore adhéré.

La quatrième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération, qui aura lieu l'année prochaine, sera cruciale pour l'avenir du Traité et tout le régime de non-prolifération. Le respect des engagements pris au titre de ce traité depuis la dernière Conférence d'examen de 1985 devrait être renforcé.

Les Etats non dotés d'armes nucléaires se sont tous acquittés de leurs engagements au titre du Traité sur la non-prolifération, mais les Etats dotés d'armes nucléaires n'ont pas encore donné effet à leurs engagements au titre de l'article VI.

Le Traité sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée - Traité FNI - pourrait être considéré comme un pas concret vers le désarmement nucléaire, mais les superpuissances notamment doivent donner suite au Traité par des réductions plus substantielles de leurs arsenaux, afin d'éliminer finalement toutes les armes nucléaires.

Pour assurer la viabilité soutenue du régime de non-prolifération et paver la voie pour 1995, année où le Traité doit être prorogé, les Etats dotés d'armes nucléaires doivent adopter des mesures de désarmement nucléaire concrètes et manifestes, conformément à l'engagement pris dans le Traité sur la non-prolifération d'entreprendre des négociations de bonne foi et à une date rapprochée. Le début de travaux de fond sur un traité d'interdiction complète des essais à la Conférence du désarmement avant la Conférence d'examen de l'année prochaine est le strict minimum auquel on puisse s'attendre à cet égard.

En outre, la Suède réitère son appel aux Etats dotés d'armes nucléaires pour qu'ils cessent complètement de fabriquer des matières fissiles aux fins d'armements.

Nous nous félicitons de la décision de l'Union soviétique d'arrêter de produire de l'uranium très enrichi à des fins d'armement nucléaire et de fermer deux des réacteurs qui fabriquent du plutonium pour les armes nucléaires. Nous notons également que la fabrication de plutonium et de tritium aux fins d'armement a pris fin aux Etats-Unis.

Le bon climat politique actuel devrait nous amener à négocier une coupure - un arrêt définitif de toute production de matières fissiles aux fins d'armement. Un tel accord serait une percée dans les efforts tentés pour mettre fin à la course aux armes nucléaires.

Mme Theorin (Suède)

Les processus jumeaux de la réduction des armements et de l'instauration de la confiance se renforcent mutuellement et sont interdépendants.

Dans le contexte européen, des négociations parallèles sur le désarmement classique et sur les mesures propres à instaurer la confiance et la sécurité sont en cours à Vienne. Mon gouvernement aurait préféré que ces deux négociations n'en fassent qu'une et nous espérons qu'en temps voulu elles seront fusionnées.

Nous ne devons jamais permettre que la sécurité régionale soit la préoccupation exclusive de certains Etats ou de certaines alliances seulement. Il ne faut pas non plus séparer le désarmement des autres efforts destinés à établir la confiance et la sécurité.

En adoptant la résolution 43/75 G relative aux renseignements objectifs sur les questions militaires, qui a obtenu non seulement une majorité écrasante des voix mais les votes favorables des cinq Etats dotés d'armes nucléaires, l'Assemblée générale a aussi manifesté sa conviction qu'une information équilibrée et objective sur toutes les questions militaires, en provenance notamment des Etats dotés d'armes nucléaires et d'autres Etats militairement puissants, contribuerait à établir la confiance entre les Etats. Par conséquent, les Etats dotés d'armes nucléaires, en particulier, doivent respecter cette recommandation et faire preuve systématiquement de franchise et de transparence dans tous les domaines d'activité militaire.

En particulier, on a grand besoin de plus d'ouverture, de transparence et de confiance quant au déploiement d'armes nucléaires en mer. A priori, mon gouvernement ne pense pas que le secret soit plus nécessaire en mer que sur terre ou dans les airs. La résistance de principe à une plus grande ouverture en mer n'est qu'une manifestation de peur. Si un sanctuaire de secret militaire de ce type est maintenu, il ne sera plus crédible de réclamer davantage d'ouverture dans d'autres domaines militaires. Mon gouvernement est fermement convaincu que cela vaut tant pour le domaine classique que pour le domaine nucléaire. Cela s'applique sans aucun doute aux armes nucléaires.

Comme l'a dit très éloquemment le Président des Etats-Unis devant l'Assemblée générale il y a quelques semaines :

"L'ouverture est l'ennemi de la méfiance, et tout ce qui sera fait pour ouvrir le monde contribuera à l'édification du nouveau monde auquel nous aspirons."

(A/44/PV.4, p. 57)

Mme Theorin (Suède)

On présume en général que les risques de guerre nucléaire accidentelle sont plus grands en mer que sur terre. On reconnaît maintenant de plus en plus sur le plan international que des négociations sérieuses sur le désarmement naval n'ont que trop tardé. Une arme nucléaire sur quatre au moins est destinée à l'armement naval. Il faut de toute urgence limiter le nombre des missiles nucléaires en mer.

Une mesure importante pourrait - comme l'a proposé la Commission Palme avec l'appui de mon gouvernement - consister à interdire toutes les armes nucléaires en mer, que ce soit à bord de navires de guerre ou de sous-marins, à l'exception des catégories spécifiquement désignées par un accord; ce serait là une mesure intérimaire en attendant la dénucléarisation complète des forces navales. Une telle interdiction porterait sur tous les missiles de croisière mer-air porteurs d'ogives nucléaires.

Depuis plusieurs années, mon gouvernement a déclaré que les armes nucléaires tactiques déployées en mer devraient être ramenées à terre. La Suède se félicite donc de la décision de la marine des Etats-Unis d'éliminer unilatéralement et progressivement plusieurs types d'armes nucléaires tactiques déployés en mer et demande instamment aux autres Etats dotés d'armes nucléaires d'imiter cet exemple.

Comme l'a récemment déclaré l'ancien ministre de la marine des Etats-Unis, les armes nucléaires tactiques en mer sont le résultat de la conception naïve de la guerre nucléaire qui prévalait il y a 30 ans. La conclusion inévitable est que tous les Etats dotés d'armes nucléaires doivent éliminer complètement toutes les armes nucléaires qu'ils ont déployées en mer.

Le grand nombre d'armes nucléaires tactiques sur les bâtiments de guerre ne laisse pas de nous inquiéter, en partie parce que les Etats dotés d'armes nucléaires ne veulent ni confirmer ni infirmer la présence ou l'absence d'armes nucléaires sur un navire donné et à un moment donné. Cette pratique inquiète l'opinion publique dans de nombreux pays, notamment lorsque des navires de guerre des puissances nucléaires, conformément au droit international, utilisent leur droit de passage innocent dans les eaux territoriales de ces pays ou mouillent dans leurs ports.

Mme Theorin (Suède)

La politique qui consiste à ne confirmer ni ne démentir la présence d'armes nucléaires ne saurait susciter la confiance entre les Etats. Au contraire, alors que les visites navales visent à renforcer la confiance, cette pratique n'aboutit en fait qu'à miner la confiance et doit par conséquent être abandonnée. Comment les Etats dotés d'armes nucléaires peuvent-ils concilier cette pratique de non-confirmation et de non-démenti avec leur participation à l'adoption à l'unanimité par l'Assemblée générale d'une résolution ayant trait à l'information objective sur toutes les questions militaires, notamment en ce qui concerne les Etats dotés d'armes nucléaires?

La haute mer fait partie de notre patrimoine commun. Il est de l'intérêt de chaque Etat, quelle que soit l'importance de sa flotte, de maintenir un régime général à jour renfermant les principes et les règles régissant la conduite des unités navales. Le régime juridique qui régit la liberté de navigation en haute mer n'est cependant plus adapté au XXe siècle. Ainsi, les lois actuelles de la guerre marine, qui remontent au début du siècle, doivent être modernisées. A la présente session de la Commission du désarmement des Nations Unies, la Suède a donc fait une proposition en vue de la ratification d'un protocole réactualisé sur l'utilisation des mines en mer.

En outre, la vulnérabilité inhérente aux unités navales est soulignée par l'absence d'un code de conduite clair et multilatéralement accepté à l'intention des forces navales qui procèdent à des exercices en mer à proximité les uns des autres. La mise en oeuvre réussie de plusieurs accords bilatéraux sur la prévention d'incidents en mer montre combien il est nécessaire et possible qu'un code multilatéral de ce genre existe. Mon gouvernement demande la tenue de négociations sur un accord multilatéral relatif à la prévention d'incidents en mer, et a proposé que la Conférence du désarmement ajoute ce point à son ordre du jour.

Tant qu'il y aura des armes nucléaires, le risque qu'elles soient utilisées demeurera. Aussi toutes les armes nucléaires doivent-elles être éliminées si l'on veut écarter définitivement le risque d'une guerre nucléaire. Tous les mécanismes susceptibles de réaliser le désarmement nucléaire doivent être appliqués, ainsi que les règles et les instruments juridiques normatifs.

On peut dire qu'un processus de droit coutumier se fait jour. La pratique des Etats dotés d'armes nucléaires comprend, avant toute chose, le non-recours depuis

Mme Theorin (Suède)

bientôt plus de 44 ans aux armes nucléaires. En adhérant au Traité sur la non-prolifération, la plupart des autres Etats se sont formellement engagés à s'abstenir de recourir à l'option nucléaire.

Les grands Etats dotés d'armes nucléaires sont eux-mêmes les principaux acteurs dans le processus de délégitimisation des armes nucléaires, non seulement en ce qui concerne leur utilisation, mais aussi en définitive en ce qui concerne la possession même d'armes nucléaires. La déclaration solennelle faite par les Etats-Unis et l'Union soviétique à Genève, en 1985, selon laquelle une guerre nucléaire ne peut être gagnée et ne doit pas être livrée en est la preuve la plus manifeste. De plus, en déclarant conjointement, le 8 janvier 1985, qu'ils s'engageaient à entamer des négociations sur les armes spatiales et nucléaires, tant stratégiques qu'à portée intermédiaire, les Etats-Unis et l'Union soviétique ont affirmé que ces négociations devraient conduire au bout du compte à l'élimination totale et partout des armes nucléaires.

Le moment est venu de passer aux actes, de faire la preuve qu'une guerre nucléaire ne doit jamais être livrée. Le moment est venu d'analyser les modalités d'une interdiction dans le droit international de tout emploi d'armes nucléaires. Le moment est venu de prendre des mesures décisives afin de veiller à ce que les armes nucléaires soient totalement et partout éliminées.

Il y a deux ans, le nom de la ville d'Halabja est resté à jamais gravé dans notre mémoire collective. L'utilisation à Halabja de gaz d'attaque contre des civils innocents - des hommes, des femmes et surtout des enfants - a rappelé à la communauté mondiale l'horreur de la guerre chimique. Comme à Hiroshima, un grand nombre des victimes étaient des enfants, vivants ou dans le ventre de leur mère.

Les armes chimiques ne peuvent être éliminées que par une convention globale d'interdiction de ces armes. Afin d'élaborer une interdiction totale, des mesures intermédiaires de réduction des stocks existants seraient les bienvenues. Ces mesures ne feront toutefois pas disparaître la menace que constituent les armes chimiques.

La Conférence du désarmement a déjà bien avancé dans l'élaboration d'une convention globale d'interdiction des armes chimiques. Mais au regard de l'engagement politique et du sentiment d'urgence manifestés par les 149 Etats qui ont participé à la Conférence de Paris, en janvier dernier, l'absence d'une percée décisive dans ces négociations est décevante.

Mme Theorin (Suède)

Mon gouvernement prend note des déclarations faites à l'Assemblée générale par les Etats-Unis et l'Union soviétique sur une réduction de leurs arsenaux chimiques. La Suède se félicite des progrès réalisés dans les consultations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique sur des procédures de vérification et l'ordre de destruction des stocks existants. Cela faciliterait les négociations qui ont lieu à la Conférence du désarmement.

La Conférence Gouvernement-Industrie contre les armes chimiques qui vient de s'achever à Canberra, a bénéficié du soutien précieux de l'industrie chimique internationale dans la tâche urgente qui nous attend et devrait imprimer un élan aux négociations de Genève.

Il faut que la volonté politique, manifestée aux Nations Unies, à Paris et à Canberra de débarrasser le monde de la menace des armes chimiques se traduise par des résultats concrets à la prochaine session de la Conférence du désarmement, en revêtant la forme d'un texte de traité acceptable.

La Conférence du désarmement a décidé que la présidence du Comité spécial sur les armes chimiques serait confiée, au cours de la session de l'année prochaine, à l'Ambassadeur permanent de la Suède pour le désarmement à Genève. Mon gouvernement fera de son mieux pour que ces négociations aboutissent à une issue rapide. De toute évidence, il reste encore des questions à résoudre avant qu'une convention sur une interdiction de toutes les armes chimiques puisse être conclue, mais il s'agit plus d'une question de volonté politique que de problèmes techniques. Il s'agit aussi - je me permets de le dire - d'une question de crédibilité politique pour tous les Etats concernés.

Entre Hiroshima et Halabja, plus de 150 guerres dites classiques et conflits armés ont fait rage. La force brutale de la guerre chimique existe toujours. Et malgré l'application de techniques très avancées, la guerre continue de frapper sans discrimination. Pendant la première guerre mondiale, 5 % des victimes étaient constitués de civils. Depuis lors, les proportions n'ont cessé de se modifier. Au moment de la guerre du Viet Nam, elles avaient été pratiquement inversées. Ce qui signifie que la plupart des victimes sont souvent des enfants : des enfants qui marchent sur des mines enfouies dans le sol, des enfants qui sont les victimes innocentes de raids aériens; des enfants empoisonnés; des enfants utilisés comme soldats. Il semble que l'homme moderne livre un combat contre l'enfant.

Mme Theorin (Suède)

Pour débarrasser le monde de la guerre, il nous faut faire preuve de coeur et d'esprit. Pour sauver le monde et nos enfants - ceux qui sont déjà nés et ceux qui vont naître - nous devons nous servir de tout le talent, de toute la force dont nous sommes capables.

Ne nous limitons pas aux simples faits, à la logique et au raisonnement d'une moitié de notre cerveau. Osons mobiliser les émotions, l'engagement et la créativité qui résident dans l'autre moitié de notre cerveau. Nous le devons à nous-mêmes et aux générations futures.

M. PEJIC (Yougoslavie) (interprétation de l'anglais) : J'aimerais tout d'abord, Monsieur le Président, vous féliciter très chaleureusement pour votre élection méritée à la présidence de la Première Commission. C'est un plaisir tout particulier pour la délégation yougoslave que de vous voir, vous l'éminent diplomate d'un pays ami et non aligné, le Venezuela, diriger les travaux de la présente session. Votre élection est aussi la reconnaissance de votre sagesse politique exceptionnelle, de votre savoir-faire et de vos connaissances en matière de désarmement, et nous sommes certains que grâce à vous nos travaux seront couronnés de succès.

Nous tenons également à féliciter les autres membres du Bureau de la Première Commission.

M. Pejic (Yougoslavie)

Cette année également, nous sommes très heureux de voir à cette tribune le Secrétaire général adjoint, M. Akashi, ainsi que M. Komatina, Secrétaire de la Commission du désarmement. Cela me permet en effet de les féliciter et de les remercier pour leur importante contribution à notre travail.

L'examen des questions du désarmement à la présente session de l'Assemblée générale a été influencé par les changements importants survenus dans les relations internationales qui, par leur nature et par leur portée, pourraient marquer un tournant en cette époque de surarmement intensif. Les premiers processus positifs se trouvent consolidés. C'est là un fait évident que nous constatons avec satisfaction dans les tentatives destinées à résoudre certains problèmes régionaux existant de longue date, que l'on appelle les foyers de crise. Des perspectives nouvelles s'offrent qui, nous l'espérons, déboucheront sur une ère plus constructive dans les relations internationales et permettront des progrès importants en matière de désarmement. En tant que forme la plus directe de la négation de la force armée et de son utilisation dans les relations internationales, le désarmement reste un des facteurs décisifs du maintien et de la stabilisation de l'évolution positive récente. Cependant, les progrès dans les relations internationales ne sauraient durer et seraient encore moins à même d'étayer la sécurité internationale, sans que soient garantis la stabilité économique et le développement. Ces problèmes, en particulier les problèmes de développement des pays en développement, devront donc être traités en priorité par la communauté internationale dans les années à venir. Dans ce contexte, nous mettons tout spécialement l'accent sur les liens multiples existant entre les deux problèmes essentiels du monde d'aujourd'hui, le désarmement et le développement. Il ne fait aucun doute que les progrès dans la voie du désarmement général et complet ouvrirait des perspectives nouvelles à un développement accéléré pour tous.

Depuis leur première conférence au sommet à Belgrade, en 1961, jusqu'à leur rencontre toute récente dans la capitale de mon pays, en septembre dernier, les pays non alignés ont placé les questions du désarmement au centre de leur activité politique. En agissant ainsi, ils se sont efforcés d'apporter une contribution constructive au processus du désarmement, de stimuler le dialogue entre les superpuissances, de renforcer les efforts régionaux et multilatéraux en matière de désarmement; bref, de transformer le monde divisé en blocs et en sphères

M. Pejic (Yougoslavie)

d'influence en un monde où les intérêts de tous seraient respectés et pris en considération. Ils ont ainsi joué leur rôle dans l'instauration du processus qui est en cours aujourd'hui.

Le monopole que les superpuissances et leurs alliances détiennent donne un caractère d'une importance primordiale à leurs responsabilités et à leur obligation de parvenir à un désarmement général et complet. Le désarmement n'est pas possible en l'absence de négociations et d'accords entre elles, ce que tend parfois à prouver, en fait, l'évolution de leurs relations. Le dialogue très poussé auquel nous avons récemment assisté a abouti au premier accord de fond en matière de désarmement nucléaire. De grandes espérances sont nées, qui se doivent d'être réalisées. Pour y arriver, cependant, il est nécessaire que l'Union soviétique et les Etats-Unis accélèrent leurs négociations tendant à éliminer les arsenaux nucléaires qui subsistent. La Yougoslavie se félicite des négociations en cours sur une réduction substantielle des armes nucléaires stratégiques offensives des superpuissances et espère que celles-ci seront rapidement menées à bien. En même temps, il convient de prendre les mesures appropriées pour aboutir à l'interdiction complète des essais nucléaires et afin d'empêcher que la course aux armements se propage dans l'espace. Cependant, pour parvenir à ces objectifs, il est nécessaire que les autres Etats détenteurs d'armes nucléaires soient présents à la table de négociation, car ces résultats ne pourront être atteints sans leur participation.

L'évolution récente dans les relations internationales a fait écho, notamment, à ce que les pays non alignés n'ont cessé de répéter au cours de la longue histoire de leur alliance, à savoir que le désarmement est un des facteurs décisifs de la création de nouvelles relations de confiance dans le monde. Cependant, pour que celles-ci soient authentiques et fonctionnelles, il est important que tous les pays y participent, dans la mesure de leurs obligations et de leurs responsabilités. Bien évidemment, les Etats non dotés d'armes nucléaires ne peuvent apporter une contribution égale aux négociations sur le désarmement nucléaire, du fait qu'ils ne possèdent pas d'armes nucléaires; cependant, en raison de la nature absolument destructive de ces armes, ils ne sauraient non plus en être tenus à l'écart, et leurs voix devraient être entendues et respectées. Dans d'autres domaines néanmoins, tels que le désarmement classique, leur rôle est essentiel et aucune solution ne saurait être atteinte sans leur participation. Il convient donc

M. Pejic (Yougoslavie)

que nous donnions une nouvelle chance au multilatéralisme dans cet important domaine des relations internationales.

En tant que seule instance internationale institutionnalisée de coopération universelle, l'Organisation des Nations Unies porte le poids d'une responsabilité exceptionnelle dans les délibérations internationales. La Yougoslavie note avec satisfaction que la conscience du rôle irremplaçable des Nations Unies dans la recherche de solutions aux grandes questions touchant les relations internationales se fait de plus en plus aiguë. Le désarmement, cependant, a échappé aux récentes tendances destinées à renforcer le rôle des Nations Unies, si bien que l'on pourrait soutenir non sans raison que les résultats de l'examen aux Nations Unies des questions du désarmement ne sont pas conformes à ces tendances ni aux intérêts bien compris de tous. L'on pourrait même aller jusqu'à dire que l'examen de ces questions aux Nations Unies en est à un stade de stagnation. Ceci s'est révélé de façon particulièrement évidente à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée au désarmement ainsi que pendant la session tenue cette année par la Commission du désarmement des Nations Unies, au cours de laquelle il n'a pas été possible de venir à bout des difficultés qui entravaient nos activités dans ce domaine.

Néanmoins, mon pays est fermement convaincu que la crainte éprouvée par certains à voir les grandes questions du désarmement étudiées par l'Organisation mondiale est injustifiée. Il n'existe aucune preuve pratique que les résultats obtenus dans le cadre du multilatéralisme ont pu nuire en quoi que ce soit aux négociations bilatérales ou autres. Bien au contraire, chaque succès dans les négociations en matière de désarmement a toujours reçu le soutien total des Nations Unies.

Selon nous, la Conférence du désarmement de Genève prend aujourd'hui de plus en plus d'importance en tant que seul organe de négociations multilatérales dans ce domaine comptant parmi ses 40 membres tous les Etats dotés d'armes nucléaires. Nous devrions tous contribuer à ce qu'elle puisse s'affirmer totalement. Là encore, il nous est difficile de comprendre l'appréhension éprouvée par certains que l'examen des questions les plus importantes du désarmement, en particulier dans le domaine nucléaire, puisse avoir des effets préjudiciables sur les négociations bilatérales. De l'avis de ma délégation, les efforts bilatéraux ne pourraient que bénéficier d'un soutien plus étendu, de l'encouragement et d'une certaine

M. Pejic (Yougoslavie)

vérification de la part de la communauté internationale. Ceci refléterait également la nature complémentaire des négociations bilatérales et multilatérales, dont la nécessité est reconnue de toutes parts. Il n'existe donc aucune justification pour retarder davantage les négociations de la Conférence du désarmement sur les questions les plus importantes à son ordre du jour, telles que l'élimination totale des armes nucléaires, qui reste l'objectif essentiel. De telles tentatives vont à l'encontre de l'évolution récente de la situation.

Une interdiction globale des essais nucléaires est l'une des grandes priorités des négociations actuelles en matière de désarmement. Envisagée en tant que suite logique du Traité sur l'interdiction partielle des essais, l'interdiction globale des essais nucléaires est l'un des principaux objectifs tant des négociations multilatérales que bilatérales. La Yougoslavie est heureuse de voir que les grandes puissances se montrent disposées à négocier cette interdiction, mais souhaiterait que la Conférence du désarmement entame au plus tôt des négociations de fond dans ce domaine. En tant que coauteur de l'initiative tendant à tenir une conférence visant à amender le Traité sur l'interdiction partielle des essais dans le sens d'une interdiction globale des essais nucléaires, la Yougoslavie serait favorable à la convocation de cette conférence aussitôt que possible en 1990, conformément aux conclusions de la neuvième Conférence au sommet des pays non alignés, qui s'est tenue à Belgrade en septembre dernier.

M. Pejic (Yougoslavie)

Une interdiction globale des essais nucléaires n'est pas facile à réaliser, mais cette conférence peut y contribuer de la manière la plus heureuse. En outre, grâce à cette conférence, les 116 Etats parties au Traité pourraient s'asseoir ensemble, pour la première fois, à la table des négociations pour examiner l'interdiction globale des essais nucléaires. Il n'est pas nécessaire de souligner qu'un traité d'interdiction globale des essais nucléaires contribuerait, dans une grande mesure, à consolider le régime du Traité sur la non-prolifération.

Dans une autre catégorie d'armes de destruction massive - les armes chimiques -, des progrès concrets ont été faits à la Conférence du désarmement vers la conclusion d'une convention globale. Dans ce contexte, ma délégation se félicite des résultats de la Conférence de Paris et de l'examen utile de la question à la Conférence de Canberra. Nous espérons sincèrement que, conjugués aux accords bilatéraux récemment conclus entre l'Union soviétique et les Etats-Unis, ces résultats faciliteront la conclusion d'une convention globale sur les armes chimiques à une date rapprochée. Aucune mesure intérimaire de non-prolifération des armes chimiques ne devrait cependant nous détourner de la réalisation de nos objectifs ou affaiblir l'élan récemment acquis quant à l'accord sur la nécessité d'éliminer ce type d'armes à jamais.

Jusqu'à une date récente, le désarmement classique n'occupait pas une place importante à l'ordre du jour des négociations multilatérales ou bilatérales, mais son importance s'est maintenant accrue. La course aux armements dans ce domaine s'accélère. Les armes classiques servent au lancement d'attaques d'une grande ampleur contre l'intégrité et l'indépendance des pays dans le monde entier et représentent plus de 80 % des dépenses militaires mondiales, puisqu'on ne ménage ni argent ni efforts pour moderniser ces armes. Cela confère une dimension nouvelle à ce problème, qui a pris des proportions alarmantes. A la conférence au sommet qu'ils ont tenue récemment à Belgrade, les pays non alignés se sont engagés à contribuer, pour leur part, à la mise en train et à la réalisation du désarmement classique aux niveaux mondial, régional et sous-régional.

A cet égard, je voudrais signaler l'aboutissement favorable de la réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) de Vienne, à laquelle les pays non alignés et les pays neutres d'Europe ont apporté une contribution importante. Cette réunion a abouti à l'ouverture, dans le cadre de la CSCE, de négociations sur le désarmement classique entre les pays membres de

M. Pejic (Yougoslavie)

l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) et les pays parties au Traité de Varsovie, qui sont les premières négociations multilatérales de fond sur les armements classiques et sur les mesures de renforcement de la confiance. A notre avis, la poursuite de ces négociations permettra d'aboutir à des accords appropriés qui, par leurs incidences politiques et militaires, auront un effet favorable sur les relations en Europe - continent qui est, depuis des années, l'un des plus armés et le centre d'un affrontement idéologique et militaro-politique - et sur les relations internationales.

Malgré nos espérances et notre optimisme actuels, il reste encore beaucoup à faire. Nous avons besoin de nouveaux progrès et de résultats concrets. Si nous n'y parvenons pas, si nous laissons se perdre l'élan actuel, ce qui aurait dû être un tournant favorable en matière de désarmement peut se révéler n'être qu'un soulagement temporaire.

Je voudrais donc terminer ma déclaration en citant un autre message du Sommet de Belgrade :

"Le monde a la rare possibilité d'élargir et de renforcer les aspects positifs des relations actuelles. La portée des perspectives de désarmement doit être étendue de manière à permettre à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies de participer au processus en cours et de l'accélérer. Le monde d'aujourd'hui a besoin d'une action universelle réaliste et constructive afin de pouvoir remplacer la course aux armements par l'émulation dans la réalisation d'objectifs communs qui nous apportent la promesse d'un avenir plus sûr pour tous."

Je viens d'achever ma déclaration traditionnelle dans le cadre du débat général, mais je voudrais faire part d'une idée concernant la nature de nos débats. J'ai le sentiment et, bien entendu, nous avons tous le sentiment que le débat général à la Première Commission, où les pays présentent leurs vues, a joué, pendant des années, un rôle exceptionnellement important dans la réalisation de nos objectifs. Ce débat doit se poursuivre, mais j'ai l'impression - et cela n'est qu'une idée - que nous devrions peut-être songer à sa nature. Il me semble que nous devrions essayer d'en faire plus un dialogue qu'un monologue, plus un échange de vues sur les questions les plus importantes dont les Nations Unies sont saisies. Un échange de vues réellement ouvert, allié à la présentation, par les

M. Pejic (Yougoslavie)

pays, de leur position, faciliterait la réalisation des progrès que nous souhaiterions réaliser en faisant des Nations Unies le point central pour la solution des problèmes du désarmement.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : J'estime que les dernières remarques faites par le représentant de la Yougoslavie en ce qui concerne la nature de notre débat sont intéressantes. Je suis certain que les délégations qui participent aux travaux de la Première Commission en tiendront compte et que nous pourrons procéder à un échange de vues sur cette proposition.

M. WAGENMAKERS (Pays-Bas) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter cordialement de votre élection à la présidence de la Commission. Ma délégation tient également à féliciter les Vice-Présidents et le Rapporteur. Je suis certain, Monsieur le Président, que vos talents, votre maîtrise de la diplomatie moderne et vos qualités de dirigeant dynamique permettront à la Première Commission de mener ses travaux à bien. Nous sommes très heureux de travailler sous votre direction.

Le climat politique international continue de s'améliorer de façon sensible. Pour reprendre ce qu'a dit M. Dante Caputo, ancien Président de l'Assemblée générale, "le conflit a cédé le pas au dialogue". Le Secrétaire général se réfère également, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, à cette tendance encourageante qui se maintient. Il est réconfortant de noter que l'assistance de notre organisation mondiale est de plus en plus recherchée. Il y a encore sans aucun doute des tensions et des conflits dans de nombreuses régions du monde, mais la tendance générale est de bon augure. En Namibie, par exemple, ou dans le conflit entre l'Iran et l'Iraq, on voit que les Nations Unies ont la possibilité d'agir de façon constructive et fructueuse.

Les changements importants qui se produisent dans certaines parties de l'Europe orientale conduisent vers une plus grande ouverture et une plus grande transparence et contribuent ainsi à dissiper le climat de crainte et de méfiance. Les relations Est-Ouest sont plus prometteuses que jamais depuis la seconde guerre mondiale. Le dialogue en cours entre les Etats-Unis et l'Union soviétique a eu des résultats particulièrement importants, notamment dans le domaine de la limitation des armements, comme nous avons pu le constater à la suite des consultations bilatérales au niveau ministériel qui ont eu lieu récemment au Wyoming. Pour citer

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

la déclaration faite conjointement par les Etats-Unis et l'Union soviétique en ce qui concerne leurs relations :

"... l'ouverture et la coopération remplacent de plus en plus la méfiance et la concurrence."

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

L'Ambassadeur de France, parlant au nom des 12 Etats membres de la Communauté européenne, a indiqué notre politique en matière de contrôle des armements et de désarmement. Ma délégation appuie totalement l'intervention de l'Ambassadeur Morel.

J'ai maintenant l'intention d'étudier les conséquences de l'amélioration du climat international sur les priorités dans le processus de contrôle des armements. Je passerai ensuite à l'examen des incidences générales et, enfin, sur ce fond, j'examinerai quelques problèmes qui nous semblent avoir une importance particulière, à savoir les réductions d'armes nucléaires, la stabilité en matière d'armes classiques, le renforcement de la confiance, la non-prolifération des armes nucléaires, des armes biologiques et des armes chimiques.

Au cours des ans, des efforts ont été faits pour trouver des moyens de réduire la tension, d'améliorer la sécurité et de parvenir à une plus grande stabilité politique. Diverses solutions ont été formulées, dont certaines sont encore valables aujourd'hui, dans le contexte de notre époque. Un bon exemple en est l'accord Zorin-McCloy de septembre 1961, qui a été à la base de la création des organisations qui ont précédé la Conférence du désarmement de Genève et qui a marqué un nouveau début pour le processus de limitation des armements.

L'accord est un exemple de ce que, à l'époque, on pouvait considérer comme une pensée novatrice. A titre d'exemple, je voudrais en citer le passage suivant :

"Pour réaliser le contrôle et l'inspection du désarmement, une organisation internationale du désarmement comprenant toutes les parties à l'accord devra être créée dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies. Cette organisation internationale du désarmement et ses inspecteurs devront se voir assurer un accès sans restriction et sans veto en tout lieu où cela sera nécessaire aux fins d'une vérification efficace." (A/4879, principe 6)

Aujourd'hui, alors que nous avons abandonné l'Organisation internationale du désarmement en faveur d'une vérification spécifique de chaque traité, le principe de la vérification, même si celle-ci à un caractère d'intrusion, est généralement accepté comme l'une des conditions préalables au contrôle des armements. Une étude est sur le point d'être conclue pour déterminer la contribution que peuvent apporter les Nations Unies dans ce domaine. Les progrès accomplis montrent donc que nos efforts peuvent, certes, porter leurs fruits.

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

De nombreux événements se sont déroulés depuis 1961, et une approche plus réaliste et plus pragmatique a progressivement contribué à transformer ces idées abstraites à l'origine en mesures efficaces de contrôle des armements. Dans les années 60, la communauté internationale a cherché à se protéger de la crainte d'un conflit armé et d'une guerre nucléaire parce qu'elle croyait en des concepts de sécurité contenant la promesse d'un monde non violent et pacifique. Malheureusement, toutefois, la nature impressionnante du débat n'a que trop souvent masqué le fait que l'on ne parvenait à aucune limitation véritable des armements. De nombreux Etats comptaient sur d'autres pour porter le fardeau des réductions d'armements au lieu de chercher un terrain d'entente et de faire des concessions mutuelles.

Bien que certains continuent d'adhérer à ces vastes concepts politiques, le processus de contrôle des armements a évolué différemment. La confiance et la sécurité ne peuvent se fonder que sur des actions et des actes vérifiables, au cours d'un processus progressif.

Certes, des mesures hardies peuvent être prises mais elles devraient être étudiées attentivement et préparées. Une approche diversifiée, progressive et plus directe s'est avérée plus utile, car elle traitait des questions spécifiques liées à certains armements et à certaines forces militaires, que ce fût sur une base bilatérale, régionale ou globale. Récemment, cette attitude réceptive à l'égard du changement est apparue dans le contexte Est-Ouest et dans différentes régions du monde. Nous avons été témoins de l'apparition du Traité concernant la limitation des armes stratégiques offensives et du Traité sur la non-prolifération (TNP). Plus récemment, on a commencé à démanteler les forces nucléaires à portée intermédiaire, tandis qu'un accord sur la réduction des armes nucléaires stratégiques devrait intervenir bientôt. Bien davantage peut être fait dans un proche avenir. Des arrangements spécifiques sont pris pour réduire les forces et les armements de type classique en Europe, alors que l'on applique les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité militaires, dont on élargira probablement la portée. L'on espère que les armes chimiques seront bientôt interdites à jamais.

Des accords ont également été conclus visant à empêcher que des incidents mineurs ne mènent à des conflits majeurs. Les méthodes particulièrement inhumaines de faire la guerre ont été abolies. A ce propos, je tiens à mentionner la Convention sur l'interdiction d'utiliser des techniques de modification de

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

l'environnement à des fins militaires ou toutes autres fins hostiles, la Convention sur les armes biologiques et le Traité sur les armes dites sales. Les armes nucléaires ont été interdites sur le fond des mers et dans l'espace extra-atmosphérique. L'environnement nucléaire a été stabilisé par le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), et des zones exemptes d'armes nucléaires ont été créées là où il était approprié de le faire. Le moment est venu maintenant de faire porter nos efforts sur l'identification des lacunes dans le domaine de la limitation des armements et, avant tout, sur la réalisation de réductions considérables, c'est-à-dire d'un véritable désarmement.

Des accords en matière de limitation des armements et de désarmement ne sont pas suffisants en eux-mêmes. Ils doivent se fonder sur des mesures de traité vérifiables. La vérification est essentielle si l'on veut engendrer la confiance et, par conséquent, le courage nécessaire pour aller plus loin. Dans les relations Est-Ouest et dans certaines instances de négociation, un contrôle international strict et efficace est devenu une pratique normalement acceptée et, dans certains cas, des inspecteurs ont obtenu :

"un accès sans restriction et sans veto en tout lieu où cela sera nécessaire aux fins d'une vérification efficace." (Ibid.)

Cela a ouvert la voie à des mesures de limitation des armements et de désarmement qui étaient inconcevables à l'époque où certains Etats considéraient encore que les moyens techniques nationaux de vérification étaient les seuls moyens de vérification et où la plupart des autres Etats ne possédaient même pas ces moyens là. Une vérification efficace a permis pour la première fois de suivre le démantèlement de systèmes d'armes nucléaires, comme l'a montré le Traité sur l'élimination des armes nucléaires à portée intermédiaire et à plus courte portée (FNI). La vérification efficace servira aussi de base à une convention sur les armes chimiques et à la réduction des armes de type classique. Nous sommes au seuil d'une nouvelle époque de limitation accrue des armements. Comme le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas l'a indiqué le 28 septembre dernier, dans sa déclaration à l'Assemblée générale :

"Un désarmement véritable, dont nous pouvions seulement rêver au début de cette décennie, commence maintenant à se profiler." (A/44/PV.11, p. 61)

Quelles sont les conclusions générales que nous pouvons tirer?

Tout d'abord, les accords en matière de limitation des armements doivent être spécifiques et effectivement vérifiables. Aucun gouvernement n'acceptera de nouveaux arrangements de sécurité fondés uniquement sur la confiance.

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

Deuxièmement, la réduction des armes nucléaires et des armes conventionnelles n'est pas une fin en soi. Ce que nous voulons, c'est en éliminer le potentiel déstabilisateur et instaurer un équilibre stable des forces à des niveaux plus bas. En Europe occidentale, cet objectif ressort à l'évidence de la position que nous avons adoptée dans les négociations sur les forces conventionnelles en Europe. Nous espérons que ces négociations aboutiront à un équilibre stable de cette nature qui tienne compte de considérations vitales en matière de sécurité. Cela signifie qu'en ce qui nous concerne la sécurité dépendra désormais d'un dosage approprié d'armes conventionnelles et d'armes nucléaires.

Troisièmement, les négociations de désarmement devraient étudier les facteurs qui, de par leur interdépendance, constituent le coeur même de notre politique en matière de sécurité. Les diverses séries de négociations de Vienne sur le désarmement conventionnel en Europe et les mesures de confiance et de sécurité sont cruciales pour notre sécurité. Il faut espérer qu'elles conduiront à une plus grande ouverture et à davantage de transparence dans le domaine militaire et qu'elles offriront une plus grande sécurité avec un armement moindre et plus équitablement réparti. Les entretiens sur les forces conventionnelles en Europe conduiront à leur tour à des négociations sur les missiles des forces stratégiques nucléaires visant elles aussi des niveaux équivalents et vérifiables.

La quatrième conclusion est que si les armes nucléaires ont joué un rôle déterminant dans le maintien de notre sécurité, ce n'est pas nécessairement le cas dans d'autres parties du monde. L'Europe de l'après-guerre est différente des autres parties du monde. Les conflits régionaux ont leur évolution et leurs impératifs propres, qui diffèrent de ceux de l'Europe. Les mesures de sécurité que nous avons adoptées n'auraient aucun rapport avec les causes de conflit dans d'autres régions du monde et par conséquent elles ne pourraient pas contribuer à renforcer leur sécurité. Il en va de même pour les armes nucléaires, qui pourraient avoir un effet déstabilisateur si elles étaient introduites dans des régions où il n'y en a pas encore.

Si l'on veut renforcer la sécurité régionale et régler les conflits régionaux, il faut absolument éliminer les causes sous-jacentes de la tension et des conflits. Les armes sont souvent les symptômes et non la cause des conflits armés. Si les armes nucléaires ont véritablement été un moyen de dissuasion, c'est seulement dans le contexte spécifique des relations Est-Ouest. Il est indéniable que moins il y aura d'armes nucléaires et moins d'Etats en posséderont, plus le

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

monde sera en sécurité. Par contre, il est erroné de dire que les armes nucléaires sont à l'origine des tensions et de l'anxiété. J'en veux pour meilleure preuve les millions de victimes des nombreux conflits livrés avec des armes conventionnelles depuis la deuxième guerre mondiale. A ce propos, j'approuve pleinement ce que l'Ambassadeur de Yougoslavie a dit il y a quelques instants. Malheureusement, les conflits régionaux continuent, même si l'on s'attend à une amélioration de la situation.

Nous ne nions pas que les armes nucléaires comportent des risques. Pourtant, nous sommes plutôt en faveur d'un rejet copernicien du caractère exclusivement central des armes nucléaires dans le processus de limitation des armements. La question des armes nucléaires doit être replacée dans le contexte plus large de l'interdépendance de ces armes avec les armes conventionnelles.

La cinquième conclusion est qu'empêcher la guerre en général et vérifier le respect des accords de limitation des armements et de désarmement en particulier représentent une spécialisation précise. C'est ainsi que l'on voit apparaître une nouvelle discipline qui, à l'avenir, permettra l'inspection des accords de sécurité, parfois à l'échelle mondiale.

Voilà pourquoi les Nations Unies pensent que les Nations Unies pourraient avoir un rôle important à jouer dans le domaine de la vérification, notamment en ce qui concerne les traités multilatéraux, si les parties le souhaitent. Nous attendons avec intérêt le rapport qu'un groupe de travail constitué par le Secrétaire général présentera à l'Assemblée générale l'année prochaine. Ce groupe, sous la direction compétente de son président canadien, semble faire d'excellents progrès.

Nul doute que les procédures de vérification se heurtent à toute une gamme de difficultés d'ordre technique, comme le montrent par exemple les dispositions détaillées du Traité sur l'élimination des missiles à moyenne et à plus courte portée - Traité FNI - et le caractère intense des négociations sur les armes chimiques à la Conférence du désarmement et des entretiens bilatéraux sur les armes nucléaires et spatiales. Les questions à l'étude dans le cadre des entretiens américano-soviétiques sur les armes nucléaires et spatiales sont d'une extrême complexité, justement parce que les deux Etats savent bien que ces accords doivent être entièrement vérifiables. Un accord sur les armes stratégiques nucléaires, basé sur une réduction de moitié des arsenaux nucléaires, serait sans aucun doute le meilleur moyen d'améliorer sensiblement la sécurité à travers le monde.

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

Il est encourageant de savoir qu'il est désormais possible de conclure et d'appliquer un traité START sans avoir auparavant à conclure un accord relatif à la défense et à l'espace. Il est non moins encourageant de voir que les questions touchant les missiles de croisière et les missiles balistiques intercontinentaux ne font plus obstacle à un accord START.

J'aimerais maintenant dire quelques mots à propos de certains problèmes précis. En dépit du fait qu'il existe une Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques), les armes biologiques représentent une menace de plus en plus grande, surtout si l'on songe qu'à l'heure actuelle la technique civile rend de plus en plus facile la fabrication d'armes biologiques. Ce fait est extrêmement grave. La troisième Conférence des parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques aura lieu en 1991. Face aux dangers que recèle ce regain d'intérêt pour les armes biologiques en tant que moyen acceptable de faire la guerre, nous pensons qu'il faudrait rapidement s'efforcer de trouver un meilleur moyen de faire respecter les dispositions de la Convention ou d'étendre la portée de la Convention elle-même. La Conférence d'examen pourrait décider d'élargir les mesures de confiance précédemment arrêtées et d'encourager une adhésion plus universelle à la Convention. Différents problèmes liés aux négociations possibles sur un protocole de vérification devraient également être étudiés. De concert avec les délégations autrichienne et australienne, nous avons l'intention de présenter un projet de résolution sur les armes biologiques en général ainsi que sur la Conférence d'examen prévue pour 1991. Nous espérons que ce projet de résolution fera l'objet d'un consensus.

Cette année, les négociations sur les armes chimiques se sont intensifiées, d'abord grâce à la Conférence de Paris, puis grâce à un regain de nos efforts de négociation à Genève et, enfin, grâce à la Conférence couronnée de succès de Canberra. Les gouvernements et l'industrie se sont engagés à conclure dès que possible une convention sur les armes chimiques. Avec les résultats des négociations bilatérales, nous disposons là d'une base qui permettra d'entamer le sprint final, probablement long et difficile, jusqu'à l'élaboration d'une telle convention. Il faut que nous nous organisions bien pour cette phase finale des négociations. Il faut par exemple que nous fassions clairement la distinction entre les négociations sur la convention elle-même et les travaux préparatoires nécessaires pour appliquer la convention une fois qu'elle sera entrée en vigueur.

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

Les prochains pourparlers intersessions devraient permettre d'aboutir à un projet de convention plutôt brève, les détails nécessaires figurant dans un certain nombre d'annexes. L'année prochaine, nous devons concentrer nos efforts sur la solution des quelques questions importantes pendantes avant de pouvoir mettre la dernière main à la convention, notamment la vérification par mise en demeure ou la vérification ad hoc, l'ordre de destruction, les sanctions, l'assistance et un certain nombre de problèmes d'ordre juridique ou institutionnel. Nous devons éviter de nous perdre dans les détails. On sera inévitablement amené - et ce sera en fait le test décisif de la confiance placée dans la convention - à laisser au Comité préparatoire puis au Directeur général du Secrétariat technique, avec les conseils du Conseil exécutif, le soin de régler certains détails.

Certains des problèmes concernant la mise en oeuvre de la convention devraient être examinés dès à présent, par exemple les instruments de vérification nécessaires qu'il reste encore à mettre au point. Etant donné qu'il s'agit de problèmes concrets, il serait bon de constituer quelques groupes d'experts à composition non limitée, le cas échéant avec le concours de représentants de l'industrie. A l'appui de ce travail souvent technique, il conviendra de s'assurer dans les années à venir les services d'un petit groupe d'experts dans le cadre du secrétariat de la Conférence du désarmement, qui constituera le noyau du personnel dont le Comité préparatoire et le Secrétariat technique auront besoin.

Si nous voulons réellement conclure les négociations l'année prochaine ou l'année d'après, nous devrions adopter un programme de réunions ad hoc pour les négociations sur les armes chimiques, avec des sessions, disons, de huit semaines, tenues à quatre semaines d'intervalle pour pouvoir obtenir de nouvelles instructions. Les négociations pourraient se poursuivre pendant l'Assemblée générale pour éviter de perdre un temps précieux, comme cela s'est produit en 1967 lors du sprint final de la conclusion du Traité sur la non-prolifération. Nous nous rendons compte évidemment que cela signifie qu'il va falloir s'écarter de la pratique établie. A quoi je répondrai : "Pourquoi pas?".

Nous nous félicitons très sincèrement des résultats des récents entretiens bilatéraux sur les armes chimiques entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. Le succès de ces entretiens servira certainement de catalyseur pour les négociations de Genève. Les échanges bilatéraux de renseignements et les mesures de vérification convenus joueront un rôle essentiel dans le renforcement de la

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

confiance dans la future convention. En fait, la proposition du Président Bush d'une réduction radicale des armes chimiques avant même l'entrée en vigueur de la convention et la réaction positive du Ministre soviétique des affaires étrangères, M. Chevardnadze, devraient servir d'exemple. S'il arrivait que les Etats-Unis et l'Union soviétique procèdent à une réduction de leurs stocks avant même la conclusion d'une convention, cela aurait un effet des plus rassurants pour les Etats qui ne possèdent pas d'armes chimiques. Nous souhaitons ardemment que toutes les parties concernées entament le processus de destruction des stocks d'armes chimiques.

Les progrès réalisés au plan bilatéral et dans le cadre de la Conférence du désarmement soulèvent à nouveau la question de savoir si la période de destruction de 10 ans envisagée ne pourrait pas être écourtée, ce qui permettrait au monde de se débarrasser de toutes les armes chimiques vers l'an 2000. Ils soulèvent également la question de savoir comment amener le plus grand nombre d'Etats possible, y compris les Etats qui possèdent ou pourraient posséder des armes chimiques, à adhérer à la convention. Diverses propositions ont été faites dans ce sens. De l'avis de ma délégation, il faudrait trouver une solution qui permettrait d'aboutir à une convention qui renforce la sécurité de tous les Etats, qui soit véritablement universelle et qui prévoie l'interdiction complète de la fabrication des armes chimiques après l'entrée en vigueur de la convention.

La participation d'Etats non membres de la Conférence du désarmement aux négociations sur les armes chimiques est une question qui nous préoccupe directement. La Conférence de Paris a déclaré de la façon la plus claire que "tout Etat désireux de contribuer à ces négociations doit pouvoir le faire". Cette déclaration est une déclaration de consensus et nous ne devrions pas - nous ne devons pas - détruire ce consensus dans la pratique en élevant des objections à la participation des Etats qui souhaitent participer aux négociations. La prémisse fondamentale et inéluctable du processus de limitation des armements est que l'on négocie sur la sécurité non point parce qu'on se sent en sécurité mais parce qu'on se sent menacé. L'exclusion de certains Etats des négociations, notamment dans des régions de conflit potentiel, va à l'encontre de l'objectif de l'adhésion universelle à la convention et affecte par conséquent directement la sécurité de tous.

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

Comme on dit en langage sportif, nous devons nous préparer à aborder la dernière ligne droite d'une convention sur les armes chimiques. Cette entreprise collective exige à la fois de l'ingéniosité et une ferme volonté d'atteindre le but recherché. Les Pays-Bas sont prêts à faire preuve de l'une et de l'autre. Nous avons redoublé d'efforts en matière de "manpower" - peut-être devrai-je dire "person-power"? - en élargissant la composition de la délégation néerlandaise à la Commission du désarmement.

Nous devons également nous attaquer à la question de savoir quel site choisir pour l'institution chargée de surveiller la mise en oeuvre de la convention. A ce propos, qu'il me soit permis de rappeler aux délégations la proposition faite par le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas le 1er juin 1988 à la troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement, à savoir que les Pays-Bas sont disposés à accueillir les institutions prévues par la convention. Nous avons l'intention de reparler de cette offre en termes plus concrets prochainement.

Jusqu'à présent, les préparatifs de la quatrième Conférence des parties chargée de l'examen du Traité sur la non-prolifération ont été couronnés de succès. De l'avis de ma délégation, la promotion de la non-prolifération des armes nucléaires demeure essentielle à l'instauration d'un monde sûr; elle est d'ailleurs la pierre angulaire de notre politique de sécurité.

Bien sûr, on pourrait faire mieux en matière d'application des dispositions de ce traité, mais il faut reconnaître que des progrès ont été faits depuis la dernière conférence d'examen de 1985, tels les succès obtenus dans le domaine du désarmement nucléaire par les Etats-Unis et l'Union soviétique ou le Traité FNI, dont on a tellement parlé. Nous espérons que d'autres accords interviendront en temps voulu, notamment la conclusion d'un accord sur les START lors de la prochaine réunion au sommet entre l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Une question qui concerne directement la sécurité de chacun d'entre nous est l'application des garanties nucléaires, de façon à assurer qu'aucune matière fissile ne soit détournée à des fins militaires. L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) fait du bon travail à cet égard en appliquant les garanties nucléaires, et nous voudrions demander instamment à ceux qui ne l'ont pas encore fait de conclure des accords avec l'AIEA. Finalement, lorsque les

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

circunstances le permettront, il faudra que les garanties soient universellement appliquées. Les garanties sont également essentielles à la promotion de la coopération nucléaire pacifique. Le fait que la coopération nucléaire pacifique exige nécessairement l'application de garanties ne devrait pas, à notre avis, être considéré comme étant discriminatoire vu que ces garanties améliorent la sécurité de tout le monde. Bien que les garanties puissent être appliquées sur la base d'autres accords, les Pays-Bas ont une préférence marquée pour le système de garanties complètes prévu par le TNP. Nous prions instamment les Etats qui ne sont pas parties au Traité de réexaminer leur position. Ils en ont la possibilité, et la quatrième Conférence d'examen devrait persuader tous les Etats que leurs intérêts de sécurité seraient mieux servis s'ils adhéraient au Traité.

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

La sécurité est menacée non seulement par la prolifération des matériaux nucléaires mais également par leurs vecteurs. Nous prenons acte de l'intérêt manifesté par l'Union soviétique de parvenir, avec les Etats-Unis, à un contrôle plus efficace de la prolifération des missiles et des techniques connexes à des fins militaires. Nous espérons sincèrement que cet effort sera couronné de succès afin qu'il soit suivi par d'autres.

Certains progrès ont été faits dans le domaine des essais nucléaires et il semble qu'on puisse faire davantage. Je pense notamment à la déclaration conjointe du Wyoming du 23 septembre. Les protocoles de vérification relatifs aux Traités sur les explosions nucléaires pacifiques et sur la limitation des essais souterrains devraient être conclus très prochainement et la ratification est prévue pour 1990, avant - nous l'espérons - la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. Les Pays-Bas espèrent que les Etats-Unis et l'Union soviétique chercheront à fixer de nouvelles limites aux essais en rapport avec le processus de réduction effectif des armes nucléaires. Actuellement, ce processus par étapes en vue de l'interdiction complète des essais semble offrir des perspectives plus encourageantes que certaines initiatives politiques comme la conférence d'amendement du Traité d'interdiction partielle des essais. Nous espérons que l'on fera preuve là aussi de réalisme.

En même temps, la Conférence du désarmement devrait reprendre ses travaux sur des questions concrètes comme les dispositions de vérification du Traité d'interdiction des essais multilatéraux, conformément à l'engagement qui a été pris par les puissances nucléaires dans le Traité d'interdiction partielle des essais de 1963 et dans le Traité de non-prolifération de 1968. Ces engagements restent tout à fait valables.

L'opinion du Gouvernement des Pays-Bas sur les zones exemptes d'armes nucléaires est bien connue. Pour que cette zone existe, il est essentiel que des accords soient librement conclus au cours des négociations entre les Etats directement intéressés de la région. Nous avons constaté que cette condition n'avait pas été clairement énoncée dans la résolution de l'année dernière sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient. Nous espérons donc que cette question préalable sera reflétée convenablement dans l'étude sur le sujet que doit faire le Secrétaire général pour l'an prochain.

Le Traité de Tlatelolco connaît également un sort peu satisfaisant. Dans des résolutions précédentes, l'Assemblée générale a engagé la France à ne pas remettre

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

à plus tard la ratification du Protocole I au Traité. Il existe une autre difficulté, à savoir que tous les Etats latino-américains ne sont pas eux-mêmes pleinement parties au Traité. C'est pourquoi sa zone d'application n'a pas encore été pleinement définie. Le projet de résolution pertinent que la Première Commission va examiner cette année pourrait refléter cette situation en lançant un appel équilibré aux Etats intéressés.

La question des transferts d'armes continue d'être prioritaire, à juste titre, compte tenu des énormes sommes d'argent qui sont consacrées aux achats d'armements dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement. La résolution adoptée l'an dernier sur les transferts d'armes devrait être considérée comme un premier pas modeste sur la voie d'une ouverture et d'une transparence plus grandes dans les transferts d'armes à l'échelle mondiale, notamment en ce qui concerne le problème du commerce illicite d'armements. Les Pays-Bas attendent avec beaucoup d'intérêt les résultats de l'étude qui pourraient permettre aux nations d'exercer un contrôle plus strict, à l'échelle mondiale, de leurs politiques d'exportation.

En ce qui concerne l'espace extra-atmosphérique, ma délégation prend acte des réalités qui sont fondamentalement doubles : premièrement, il existe un régime de limitation des armements qui consiste en un traité sur l'espace extra-atmosphérique et en d'autres accords, et deuxièmement, les mesures supplémentaires dépendront pour une grande part des efforts bilatéraux des Etats-Unis et de l'Union soviétique. Néanmoins, nous serions en faveur d'un débat - que l'on espère plus productif qu'il ne l'a été cette année - à la Conférence du désarmement sur ce qui peut encore être fait sur le plan multilatéral pour renforcer la stabilité et combler les lacunes de ce régime. Des règles relatives à la circulation des satellites et d'autres mesures propres à accroître la confiance pourraient faire l'objet d'un examen approfondi.

Si je n'ai particulièrement fait mention que de certains sujets, il ne faudrait pas voir là un manque d'intérêt politique de notre part à l'égard d'autres questions. J'ai simplement voulu souligner dans mon intervention d'aujourd'hui qu'il est absolument essentiel, pour garantir le succès de la limitation bilatérale et multilatérale des armements, de faire preuve d'un esprit pratique et réaliste et de se consacrer à des sujets précis. Seuls des résultats tangibles qui favoriseront la sécurité permettront d'obtenir la confiance des nations que nous représentons. Les Pays-Bas espèrent sincèrement que les travaux de la Première Commission cette année refléteront ce réalisme.

M. Wagenmakers (Pays-Bas)

J'ajouterai qu'à cet égard, je trouve très encourageants les derniers mots de l'Ambassadeur de la Yougoslavie.

M. BELONOGOV (Union des Républiques socialistes soviétiques)
(interprétation du russe) : Je souhaite tout d'abord, au nom de la délégation de l'URSS, exprimer mes félicitations les plus sincères à l'Ambassadeur Taylhardat à l'occasion de son élection au poste important de président de la Première Commission. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour l'aider dans les efforts qu'il déploie pour encourager un dialogue constructif et fécond, dont il a si bien et si éloquemment souligné la nécessité dans sa déclaration d'ouverture.

La délégation soviétique félicite également le Vice-Président et le Rapporteur, ainsi que le Secrétaire général adjoint, M. Akashi, et le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Komatina, qui assistent aujourd'hui à nos travaux.

Cette année, notre examen des problèmes essentiels du désarmement et de la sécurité se déroule dans une ambiance politique internationale particulièrement favorable.

La communauté internationale se trouve aujourd'hui à un tournant : elle peut maintenant abandonner la guerre froide et une conception conflictuelle des relations internationales qui l'entretenait. Nous voyons se dégager un style entièrement nouveau des relations internationales qui tendent à se démilitariser, à se démocratiser et à s'humaniser. Nous assistons à une modification des idées traditionnelles de sécurité nationale et internationale.

La communauté mondiale voit s'ouvrir devant elle des possibilités nouvelles inconnues jusqu'ici, mais il convient d'en tirer parti et de les transformer en garanties matérielles tangibles de sécurité universelle et en programmes ayant une très large interaction.

Voilà pourquoi il nous semble que la recherche collective des moyens de façonner un nouveau modèle de sécurité internationale constitue l'élément central des travaux des Nations Unies et devient le thème principal de la présente session. Il est d'autant plus important d'étudier les aspects théoriques et pratiques de cette tâche grâce aux efforts conjugués des Etats Membres de l'ONU qu'un grand nombre de pays s'y sont déjà attaqués sur le plan pratique au niveau national.

M. Belonogov (URSS)

Pour ce qui est de l'Union soviétique, les principes de sa politique étrangère, approuvés par le premier Congrès des députés du peuple, définissent la sécurité nationale du pays comme partie intégrante de la sécurité globale et égale et stipulent qu'elle doit être assurée avant tout par des moyens politiques, tout en faisant fond sur le prestige et sur le potentiel des Nations Unies. Avec les autres Etats parties au Traité de Varsovie, l'Union soviétique s'est fermement engagée dans la restructuration de sa politique militaire, conformément aux principes d'une défense non offensive et d'une suffisance raisonnable.

Le Mouvement des pays non alignés s'affaire à mettre de l'avant des initiatives prometteuses destinées à parvenir à des solutions mutuellement acceptables à des problèmes-clefs. Les pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) proposent également des idées et des évaluations plus réalistes. Ils se montrent plus fréquemment disposés à jeter un regard neuf sur certaines de leurs positions qui, il n'y a pas longtemps, semblaient immuables.

Les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis deviennent un facteur important dans l'amélioration et la stabilisation du climat international. Ce n'est pas un secret que l'état de ces relations est souvent considéré comme l'indicateur des sentiments qui prévalent dans les relations mondiales. Aujourd'hui, on y entrevoit une transition de l'entente mutuelle vers l'interaction. L'importance de cette transition, comme le montre la réunion du Wyoming, dépasse de beaucoup le cadre de la coopération entre l'Union soviétique et les Etats-Unis dans tous les secteurs : Est-Ouest, Nord-Sud et planétaire.

A notre avis, il est important d'encourager de toutes les manières possibles cette tendance pour assurer un progrès commun qui, sur la base d'un accord mutuel, doit prendre la forme de négociations. Les Nations Unies pourraient être la force motrice de ce processus, dont l'idée même incarne et mobilise l'esprit collectif de la communauté internationale. La raison, comme l'a dit Kant, est la capacité qui nous fournit les principes d'une connaissance a priori. Grâce à cette faculté, la communauté internationale sait qu'un monde libéré de la méfiance mutuelle, de l'intolérance, du risque d'autodestruction, et débarrassé de la politique dépassée de la violence, disposera d'un potentiel infiniment accru de progrès et de prospérité et aura des possibilités véritables de satisfaire les besoins spirituels et matériels des hommes et de la société.

M. Belonogov (URSS)

Une connaissance, une sagesse et une vision a priori constituent la base même des idéaux de la communauté internationale, consacrés par la Charte des Nations Unies. Cette connaissance nous permet par exemple de juger de manière sûre des conséquences catastrophiques qu'aurait une guerre nucléaire. Cependant elle ne nous préserve pas pour autant du risque de voir éclater une telle guerre ni du réflexe du recours à la force militaire, ni de l'instinct séculaire de protection contre la menace derrière le bouclier des armements. Pour combler l'écart entre idéaux et réalité, pour sortir du borbier de la méfiance, et nous engager sur la route en dur de la confiance, il faut des actions précises, conformes aux nouvelles réalités de cette période de paix naissante.

Nous observons ces réalités dans le désarmement nucléaire, qui a commencé après l'entrée en vigueur du Traité sur l'élimination des missiles de portée intermédiaire et de plus courte portée (Traité FNI), dans les efforts de négociation destinés à réaliser un accord sur la réduction de 50 % des armes stratégiques offensives de l'Union soviétique et des Etats-Unis, dans la recherche intensifiée d'une solution au problème des essais nucléaires, dans l'esquisse à peine ébauchée d'une convention portant interdiction des armes chimiques et dans l'attitude sérieuse de ceux qui participent aux négociations sur les forces classiques et les mesures de confiance en Europe. Les relations entre l'Union soviétique et la Chine ont également eu un rôle important à jouer dans ces changements positifs.

Il est important que là aussi notre dialogue prenne la forme d'une recherche spécifique de nouvelles structures de sécurité fondées sur la confiance et le désir de réduire les niveaux d'affrontement militaire. Etant donné l'échange de vues enthousiaste sur les moyens d'édifier une maison commune européenne, avec la participation active du Royaume-Uni et de la France, on peut parler d'une entente accrue entre les membres permanents du Conseil de sécurité, ce qui nous rapproche des idéaux inscrits dans la Charte. La liste des réalités positives pourrait s'allonger. A notre avis, l'essentiel est qu'elles soient toutes le témoignage de l'apparition de structures solides de sécurité globale. Nous y voyons la base favorable d'une discussion substantielle aux Nations Unies sur les paramètres d'un nouveau modèle de sécurité internationale.

M. Belonogov (URSS)

Cette base repose également sur la discussion foisonnante d'idées intéressantes, originales et nouvelles qui a cours aux Nations Unies depuis la quarante et unième session de l'Assemblée générale. L'intensification de cette discussion, qui combine la recherche théorique et l'analyse sérieuse et substantielle de questions précises exigeant un examen et des solutions multilatéraux, nous permet aujourd'hui de porter toute notre attention sur les domaines de la sécurité militaire et politique où une base solide est déjà jetée ou en voie de l'être. Nous sommes convaincus que notre dialogue sur une approche globale de la sécurité internationale continuera de stimuler un esprit de compromis qui nous permettra de passer de l'idée de la puissance à la puissance de l'idée.

Pour des raisons objectives, jusqu'à maintenant l'Union soviétique et les Etats-Unis ont parlé essentiellement des aspects spécifiques et pratiques de l'élément vital du nouveau modèle de sécurité : le désarmement nucléaire. Cependant, à mesure que se poursuivra le processus du désarmement, il est bien évident qu'on verra s'accroître aussi son internationalisation. Même aujourd'hui personne ne doute que l'élimination des missiles intermédiaires et à plus courte portée accroît non seulement la sécurité de l'Union soviétique et des Etats-Unis mais également la sécurité mondiale et favorise des relations de confiance entre tous les Etats. Beaucoup de pays de la communauté internationale ont apporté leur contribution à cet accord historique, de concert avec l'Union soviétique et les Etats-Unis. Des mesures plus radicales de coupures plus drastiques et, finalement, l'élimination des armes nucléaires, exigeront non seulement un soutien politique mais également les efforts concrets de tous les Etats afin d'internationaliser les processus de dialogue et de négociation et de favoriser la politique de la confiance.

On sait qu'il y a aujourd'hui deux manières différentes d'aborder le désarmement nucléaire. D'une part, on souhaite pousser le processus jusqu'à son aboutissement logique, en éliminant complètement le potentiel nucléaire; d'autre part, la conscience du risque inhérent à l'accumulation excessive d'armes nucléaires coexiste avec le désir de conserver ces armes comme une garantie de sécurité, ne serait-ce qu'à une échelle limitée et pour un temps limité.

M. Belonogov (URSS)

Nous n'entendons pas dramatiser outre mesure ces différences d'attitude. Nous comprenons que les préoccupations de nos partenaires sont dues pour l'essentiel à un manque de confiance. A ce propos, il convient de noter que, du fait de l'évolution positive de la situation politique en général, même les tenants les plus convaincus des garanties de sécurité fondées sur la force armée en viennent à évoquer ce qu'on appelle la dissuasion minimum. Il s'agit là, à notre sens, de la première manifestation de la volonté politique de sortir du cercle vicieux de l'intimidation mutuelle.

Il faut aujourd'hui définir ce qu'est un potentiel de dissuasion minimum, nécessaire pour offrir des garanties de défense jusqu'à ce que les structures de sécurité générale aient été édifiées, ce qui ne justifierait plus le maintien d'un potentiel nucléaire. Nous avons à cet égard une suggestion concrète à faire. Nous proposons la tenue d'une réunion d'experts en provenance de puissances nucléaires et d'Etats sur le territoire desquels se trouvent des armes nucléaires, en vue d'examiner en profondeur les paramètres de la dissuasion nucléaire minimum. Nous espérons que les délégations feront part des points de vue que leur suggère cette proposition.

A ce sujet, nous tenons à dire que nous ne nions pas la nécessité de mécanismes de dissuasion. De nouveaux modèles de sécurité permettraient aux obligations contractuelles des mécanismes de dissuasion de jouer un rôle bien défini. Il convient bien entendu d'élaborer une infrastructure large et ramifiée afin de veiller au strict respect de ces obligations. En même temps, afin de vérifier efficacement que le contrôle s'effectue normalement, des normes acceptées d'ouverture et de transparence maximums des activités militaires s'imposent. En d'autres termes, un nouveau modèle de sécurité internationale exige la transformation systématique du modèle actuel de dissuasion de la force nucléaire en une dissuasion politique, juridique, transparente et vérifiable. Ces considérations s'inspirent, entre autres, de l'expérience des relations bilatérales soviéto-américaines en matière de désarmement nucléaire.

Au cours des entretiens du Wyoming, les parties ont avancé un objectif commun : créer des relations stables, constructives et solides dont la transparence et l'interaction prendraient de plus en plus le pas sur la méfiance et la rivalité. Plusieurs accords existent, qui visent à atteindre cet objectif et qui revêtent une importance particulière si l'on songe à la tenue aux Etats-Unis, au printemps prochain ou au début de l'été, de réunions au sommet soviéto-américaines.

M. Belonogov (URSS)

Il s'agit, entre autres, d'un accord prévoyant la réalisation et la mise en oeuvre d'un traité sur les armes stratégiques offensives, même si entre-temps aucun accord sur les missiles antibalistiques n'a été réalisé, à condition que les parties continuent de respecter le Traité de 1972 sur la limitation des systèmes de missiles antimissiles. Il va sans dire que doit être maintenue la clause prévoyant le droit de retrait d'un traité sur les armes stratégiques offensives si une partie ne respectait pas le Traité sur les missiles antimissiles. L'Union soviétique a rendu publique sa décision de démanteler le radar de Krasnoyarsk; de leur côté, les Etats-Unis ont fait savoir qu'ils renonçaient à soumettre aux entretiens sur les armes nucléaires stratégiques leurs propositions relatives à une interdiction des missiles balistiques intercontinentaux mobiles. La partie soviétique a évoqué la possibilité de résoudre le problème des missiles de croisière lancés à partir de la mer dans le contexte plus large des armements navals. L'Union soviétique a réagi favorablement aux mesures de vérification et de stabilité proposées par les Etats-Unis. Sans revenir sur toutes les solutions qui ont été apportées, nous voudrions insister plus particulièrement sur les accords destinés à promouvoir une interdiction rapide des armes chimiques, les préparatifs en vue de la signature des accords de 1974 et 1976 sur les essais nucléaires souterrains, ce qui permettra d'imposer des restrictions plus fermes, de donner de l'élan aux négociations de Vienne et de mettre en oeuvre des mesures à grande échelle d'ouverture et de renforcement de la confiance. Tous ces domaines n'ont pas encore connu de percée, mais les chances sont désormais plus grandes. Tel est, dans ses grandes lignes, le tableau d'ensemble de l'évolution des relations soviéto-américaines en matière de désarmement.

S'agissant des questions soumises à l'examen de la Première Commission, nous voudrions souligner que, comme l'a indiqué le représentant de la France lorsqu'il s'est exprimé au nom des membres de la Communauté européenne, celles-ci doivent être traitées le plus vite possible sur une base multilatérale. Nous pensons, par exemple, qu'elles pourraient désormais être réglées grâce à un accord entre toutes les puissances nucléaires sur des mesures propres à réduire le risque de guerre nucléaire. Cela offrirait un cadre pour des discussions multilatérales sur des problèmes de désarmement nucléaire. Ainsi, nous pourrions tirer profit de l'expérience acquise sur le plan bilatéral et entamer un débat de fond sur les mesures propres à renforcer la confiance et la stabilité entre toutes les puissances

M. Belonogov (URSS)

nucléaires. La délégation soviétique a été autorisée à soumettre à l'examen de la Commission les éléments de base suivants de cet accord : l'obligation pour les parties d'agir de manière à prévenir des situations qui pourraient aboutir au déclenchement d'une guerre nucléaire; l'obligation pour les parties de continuer à améliorer, de la façon qu'elles jugeront appropriée, les mesures structurelles et techniques destinées à prévenir l'emploi fortuit ou non autorisé d'armes nucléaires qui relèvent de leur autorité; la notification réciproque de lancements prévus de missiles balistiques intercontinentaux ou de missiles de croisière lancés à partir de la mer, avec indication de la date et du lieu du lancement ainsi que des zones de retombée de ces lancements; la notification réciproque de toutes les grandes manoeuvres des forces nucléaires stratégiques des parties; la notification réciproque lorsque des systèmes d'alerte rapide d'attaque par missile détectent des objets non identifiés ou en cas d'interférence dans ces systèmes ou dans des systèmes de communication appropriés, si ces phénomènes risquent de s'accompagner du risque de guerre nucléaire; l'obligation pour les parties de notifier immédiatement à l'autre partie tout accident ou incident inexpliqué qui pourrait entraîner une explosion d'engins nucléaires de combat ou être interprété comme susceptible de causer des dégâts à l'autre partie; l'obligation pour les parties, lorsque se produit un incident nucléaire inexpliqué, d'agir de façon à réduire le danger d'une interprétation erronée de leur acte et le droit pour les parties d'obtenir de l'autre partie des éclaircissements lorsque se produisent des incidents nucléaires inexpliqués et que, à leur avis, des éclaircissements s'imposent pour prévenir le risque de guerre nucléaire.

M. Belonogov (URSS)

En outre, l'accord pourrait contenir les obligations suivantes que devraient assumer les parties : ne pas déployer leurs navires, sous-marins ou avions nucléaires dans des régions convenues; prendre des mesures appropriées afin de prévenir et de combattre le terrorisme nucléaire; procéder à des notifications réciproques des lancements projetés de missiles de croisière à longue distance au-delà du territoire national.

L'accord pourrait également prévoir des téléphones rouges entre les capitales de toutes les puissances nucléaires, destinés à transmettre des messages urgents, des notifications ou des requêtes dans des situations exigeant des éclaircissements rapides. A ce propos, la création de centres nationaux visant à réduire le danger nucléaire, sur la base de l'expérience soviéto-américaine, pourrait être envisagée en Grande-Bretagne, en France et en Chine. On pourrait également examiner la possibilité d'élaborer un accord sur les mesures destinées à réduire le risque de guerre nucléaire, soit dans le cadre de consultations entre les membres permanents du Conseil de sécurité, soit dans toute autre instance. L'important est que le dialogue commence.

Les mesures proposées par l'Union soviétique sont destinées à consolider la confiance, la sécurité et la stabilité stratégique à tous les stades d'une étape de transition équilibrée vers des niveaux minimums des capacités nucléaires, jusqu'à leur élimination totale, tout en maintenant à un niveau raisonnable - et en mettant l'accent sur leur caractère défensif - tous les éléments et toutes les structures des potentiels militaires des Etats. Nous ne voulons pas réduire l'examen multilatéral de cet ensemble de questions à un dialogue entre les cinq membres permanents du Conseil de sécurité. A notre avis, tous les Etats devraient prendre part à ce dialogue, reflétant ainsi la réalité de la démocratisation dans les relations internationales. Dans un effort de concrétiser un nouveau modèle de sécurité, nous croyons qu'il conviendrait de procéder à des consultations, au sein du Comité d'état-major des Nations Unies, entre experts militaires des Etats membres du Conseil de sécurité et des représentants d'autres pays, pour examiner de concert, sur un plan très large, les problèmes politico-militaires, les opérations de maintien de la paix ainsi que d'autres questions. L'interdiction des essais nucléaires se situe au carrefour important où se rejoignent les voies menant à ce nouveau modèle de sécurité établi grâce à la réduction de la course aux armements et à la consolidation de la confiance.

M. Belonogov (URSS)

Sur un plan bilatéral, celui des négociations soviéto-américaines - je l'ai déjà dit -, des progrès sensibles ont déjà été réalisés. Mais quelle que soit l'importance des efforts bilatéraux déployés par l'Union soviétique et les Etats-Unis, l'interdiction totale des essais nucléaires reste un objectif qui demande l'action multilatérale. Nous sommes entièrement d'accord avec les représentants du Mexique et de la Nouvelle-Zélande que nous avons entendus hier, qui ont souligné la nécessité de trouver une solution rapide à ce problème. Aujourd'hui encore, la représentante de la Suède a fort bien parlé à ce sujet, comme vient de le faire à l'instant le représentant de la Yougoslavie. En effet, il est grand temps que le régime d'interdiction, que le feu rouge mis au multilatéralisme, soit modifié. En ce qui nous concerne, nous sommes disposés à utiliser toutes les ressources nécessaires à cette fin. Nous maintenons également notre proposition de rétablir à titre de réciprocité avec les Etats-Unis, à tout moment, un moratoire imposé à tous les essais nucléaires expérimentaux. D'autres puissances nucléaires pourraient s'y joindre par la suite. Nous croyons qu'il est nécessaire d'entamer des discussions concrètes sur une interdiction globale des essais nucléaires à la Conférence du désarmement et d'examiner attentivement quant au fond les propositions soumises à cette instance de négociations multilatérales. Enfin, l'initiative prise par un certain nombre de pays non alignés offre encore un autre moyen, qui est d'envisager la possibilité d'étendre le Traité de 1963 aux explosions nucléaires souterraines.

Un accord international sur une cessation et une interdiction vérifiables de la fabrication de matières fissiles pourrait constituer l'un des éléments solides d'un nouveau modèle de sécurité. Nous proposons que la session actuelle se prononce en faveur de la mise en train d'activités concrètes relatives à un accord en vue de mettre fin et d'interdire la production de matières fissiles.

En ce qui concerne la création de conditions favorables à des négociations éventuelles, les mesures unilatérales prises par les Etats y contribueraient. L'Union soviétique a annoncé que, cette année, elle mettait un terme à la production d'uranium enrichi à des fins militaires, qu'un réacteur pour la transformation du plutonium à des fins militaires avait été démantelé en 1987, que l'on prévoyait de faire de même pour deux réacteurs supplémentaires au plutonium en 1989 et 1990, et que tous les réacteurs de ce type seraient arrêtés d'ici à l'an 2000.

M. Belonogov (URSS)

Nous proposons également qu'un accord intervienne sur la non-utilisation à des fins militaires des matières nucléaires libérées à la suite d'accords de désarmement nucléaire et sur l'établissement d'un mécanisme de vérification approprié. En même temps, des études scientifiques et techniques pourraient être entreprises en vue d'utiliser ces matières à des fins pacifiques. Ainsi, non seulement l'on fermerait un des canaux par lesquels est alimentée la course aux armements nucléaires, mais l'on établirait un système de garanties destiné à empêcher la renaissance des armes nucléaires.

Pour ce qui est de l'établissement d'un nouveau modèle de sécurité, une importance toute particulière revient à la prévention de la course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique. Il conviendrait d'intensifier les discussions multilatérales portant sur la question à la Conférence du désarmement et d'entamer un examen substantiel des intéressantes propositions soumises par un certain nombre de pays, y compris celles qui ont été présentées récemment. À notre avis, une réponse positive devrait être apportée à la proposition de la République fédérale d'Allemagne tendant à élaborer un code de conduite multilatéral pour l'espace et à la proposition de la France visant à créer un centre international de traitement des images reçues de l'espace. Comme chacun sait, l'URSS a proposé l'été dernier l'établissement d'une agence internationale d'observation spatiale.

Il est significatif que, dans ce domaine également, on voie se dégager une approche générale, englobant à la fois des mesures de désarmement et des questions de vérification, de confiance et d'ouverture.

Cette attitude se manifeste également de façon particulièrement marquée dans les négociations portant sur l'interdiction des armes chimiques. Des progrès dans chacun de ces domaines nous rapprochent de l'achèvement de la convention. Nous trouvons particulièrement important que, parallèlement aux efforts en vue d'interdire les armes chimiques, des activités énergiques soient en cours en vue de créer les conditions qui en empêchent l'utilisation ou la prolifération.

L'expérience que la communauté internationale a acquise dans le domaine de la vérification de la non-prolifération des armes nucléaires et les mesures prises pour empêcher la prolifération des armes chimiques permettent aux Nations Unies de s'attaquer à une tâche aussi sérieuse que celle de la prévention de la diffusion sans frein des missiles et des techniques s'y rapportant. Récemment, nous avons vu se manifester des symptômes très inquiétants qui peuvent être lourds de risques pour la sécurité universelle.

M. Belonogov (URSS)

A cet égard, il s'agit avant tout de trouver un équilibre : tout en mettant des barrières à la propagation des armes nucléaires, nous devons faire en sorte de ne pas porter préjudice aux intérêts des Etats qui utilisent l'espace extra-atmosphérique à des fins pacifiques. Il nous paraît profitable de créer un mécanisme international grâce auquel les Etats détenteurs de techniques de pointe pourraient fournir ces techniques aux pays qui souhaitent développer leurs propres programmes spatiaux. Ce mécanisme fonctionnerait sous un contrôle international efficace et fournirait des garanties suffisantes contre le retransfert ou l'utilisation à des fins militaires des missiles et de la technique afférente aux missiles.

Depuis l'année dernière, les Nations Unies sont saisies d'un autre problème : comment limiter les utilisations militaires des progrès de la science et de la technique? A notre avis, ce problème est étroitement lié à tout l'ensemble des problèmes militaires et contient, en puissance, des possibilités de prévention. En effet, si des mesures sont prises en temps opportun pour empêcher que les progrès de la science et de la technique aboutissent à la création de moyens de destruction de plus en plus perfectionnés, comme cela a été le cas jusqu'à présent, il ne serait alors plus nécessaire, aux étapes suivantes, de faire appel aux efforts destinés à assurer la non-prolifération, la limitation et l'interdiction de ces armes.

Conformément à une décision pertinente prise par les Nations Unies, un groupe d'experts, composé de scientifiques éminents et de parlementaires, a été créé en Union soviétique pour évaluer les applications militaires de la science et de la technique.

Le désarmement et le règlement des conflits régionaux sont deux domaines importants où les efforts visant la conception d'un nouveau modèle de sécurité internationale font double emploi avec l'examen des problèmes de limitation et de réduction des transferts internationaux d'armes.

L'Union soviétique appuie l'idée d'ouvrir, à l'Organisation des Nations Unies, un registre des ventes et des transferts d'armements, et est disposée à participer à cette initiative en élaborant ses propres paramètres.

Les efforts actifs qui s'exercent dans presque tous les domaines de la limitation des armements s'opposent de façon frappante à l'inaction artificiellement maintenue dans les questions relatives aux armements navals.

M. Belonogov (URSS)

Le fait d'écarter cette composante importante et universellement applicable de la puissance militaire des Etats et de leurs alliances du processus de définition d'un nouveau modèle de sécurité internationale laisserait la porte ouverte à une zone dangereuse de la course aux armements, irait à l'encontre du principe de la sécurité non réduite de toutes les parties et pourrait déstabiliser la situation militaire et stratégique mondiale.

A notre avis, nous pourrions commencer par élaborer des mesures de renforcement de la confiance et des garanties de sécurité applicables aux voies de communication maritimes. Nous appuyons la proposition de la Suède d'élaborer, à la Conférence du désarmement, un accord multilatéral sur la prévention des accidents en haute mer et d'un nouveau protocole sur le minage des mers.

Les problèmes navals pourraient, par exemple, être examinés au cours de consultations spéciales entre tous les Etats intéressés, notamment les grandes puissances maritimes. Au cours de ces consultations, il serait possible d'examiner les préoccupations communes à cet égard, les mécanismes et les objectifs ultimes des futurs entretiens, de même que les moyens d'aller progressivement vers ces objectifs.

Un examen de l'ensemble des efforts bilatéraux, régionaux et multilatéraux en vue de trouver une nouvelle formule de sécurité adaptée à la nouvelle conscience politique montre que le succès est le plus grand là où règne la transparence. Bien que le degré de transparence varie avec chaque cas, nous sommes convaincus que si l'on convenait, dans le cadre des Nations Unies, de paramètres communs de transparence, la définition des options optimales dans les secteurs particuliers de l'édification d'une sécurité universelle, égale pour tous, en serait grandement facilitée. A notre avis, les débats qui auront lieu l'année prochaine à la Commission du désarmement sur les critères de transparence pourraient donner lieu à une démarche multilatérale destinée à faire de la transparence et de la glasnost des éléments importants de la sécurité internationale. Pour sa part, l'Union soviétique a fait connaître le montant de ses dépenses totales en matière de défense pour 1989 - 77,7 milliards de roubles -, les principaux postes de son budget militaire et les effectifs militaires de ses forces armées. Nous nous proposons de communiquer chaque année aux Nations Unies des données concernant les effectifs militaires et les principales catégories d'armes des forces armées soviétiques. De même, nous réaffirmons notre intention d'utiliser la méthode de

M. Belonogov (URSS)

données normalisées de l'Organisation des Nations Unies pour lui communiquer nos dépenses militaires à partir de la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale.

En outre, ma délégation est autorisée à annoncer aujourd'hui que l'Union soviétique est disposée à communiquer aux Nations Unies des données sur les effectifs militaires stationnés hors des limites du territoire soviétique. Comme l'a déclaré M. Chevardnadze à la présente session de l'Assemblée générale, notre but ultime ici est de n'avoir plus un seul soldat soviétique en dehors de nos frontières.

La conversion de l'industrie militaire est l'un des facteurs de la sécurité internationale et, en même temps, sa garantie matérielle sûre. La conversion qui s'est amorcée dans notre pays permet d'ores et déjà d'utiliser les capacités de production et les ressources matérielles ainsi libérées pour la fabrication de biens de consommation et d'équipement destinés au secteur civil de l'industrie - et ce n'est là qu'un commencement. Des projets de conversion complète de trois usines de défense sont actuellement en cours d'élaboration. Dans de nombreuses usines de défense, nous commençons, dès cette année, un processus de conversion dite partielle.

Nous sommes prêts à transformer notre pays en un laboratoire pratique de conversion, et nous pensons qu'il convient de commencer de coopérer dans ce domaine important, au niveau multilatéral, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies.

Au mois de mai dernier, l'Union soviétique a communiqué à l'Organisation internationale du Travail les renseignements voulus sur la conversion de notre industrie de défense. Ceux-ci pourraient servir de données de base supplémentaires pour la poursuite des travaux de recherche, l'élargissement de la coopération internationale et l'échange de données d'expérience, conformément à la proposition présentée par M. Mikhail S. Gorbatchev selon laquelle une équipe de spécialistes serait constituée et chargée d'effectuer une analyse en profondeur des problèmes de la conversion, qui serait suivie d'un rapport adressé au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et d'un examen de la question par l'Assemblée générale.

M. Belonogov (URSS)

Nous sommes convaincus que, si elle se concrétisait, cette conversion montrerait la ferme intention des Etats de réduire leurs programmes militaires, confirmerait leur intention de suivre la voie du désarmement et contribuerait au renforcement de la confiance internationale.

Nous sommes d'accord avec l'opinion exprimée par le Secrétaire général, M. Pérez de Cuéllar, dans son rapport sur l'activité de l'Organisation, selon laquelle :

"Partout se manifeste la volonté de tourner la page, de trouver de nouvelles solutions aux vieux problèmes." (A/44/1, p. 31)

Il convient d'oeuvrer avec sérieux ensemble pour faire en sorte que les changements positifs soient irréversibles, d'autant plus que l'ordre du jour de la Première Commission est de plus en plus chargé et que l'examen des points qui y sont inscrits est de plus en plus précis et approfondi. L'Union soviétique, pour sa part, est disposée à contribuer à accroître l'efficacité des travaux de la Commission.

M. Belonogov (URSS)

L'URSS appuie l'idée de procéder à des consultations officieuses pendant la présente session de l'Assemblée générale afin d'envisager l'élaboration de recommandations sur la manière d'améliorer les méthodes de travail de la Commission du désarmement. Ce serait une erreur de penser, comme le faisait l'un des personnages connus de Voltaire, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons polariser notre volonté commune sur une action concrète conjuguée et la mobiliser à cette fin.

Nous sommes convaincus que l'atmosphère sérieuse qui règne cette année à la Première Commission nous aidera à traduire les idées constructives avancées par diverses délégations dans le langage concerté des recommandations des Nations Unies et renforcera le rôle de l'Organisation en tant que centre intellectuel où s'unissent les efforts concertés de la communauté mondiale dans le domaine de la sécurité internationale.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je donne la parole à M. Kheradi, Secrétaire de la Première Commission, qui désire communiquer certains renseignements aux membres de la Commission.

M. KHERADI (Secrétaire de la Commission) (interprétation de l'anglais) : Je tiens à attirer l'attention des représentants sur un avis paru dans le Journal d'aujourd'hui concernant des consultations officieuses relatives à la Commission du désarmement qui se tiendront demain à 15 h 30 dans la salle de conférence B.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : Je rappelle aux représentants que la liste des orateurs désirant prendre la parole sur les questions relatives au désarmement sera close aujourd'hui, à 18 heures. J'espère que les délégations qui ne se sont pas encore inscrites pour prendre la parole le feront aussi tôt que possible.

La séance est levée à 12 h 55.